Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 2 (1924)

Artikel: L'éducation d'Émile
Autor: Deonna, W.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-727572

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'ÉDUCATION D'ÉMILE

Groupe allégorique par Jacques Argand.

W. Deonna.

Au genevois Jacques Argand revient l'honneur d'avoir conçu le premier monument élevé à J.-J. Rousseau après sa mort, hommage d'un disciple enthousiaste et d'un compatriote [1].

Né en 1733, mort le 10 septembre 1782, Argand [2] appartient à une ancienne famille genevoise, originaire de Bonne près des Voirons, en Haute-Savoie, dont le nom paraît dès le XVIe siècle, et dont les représentants exercent pendant plusieurs générations les professions d'orfèvres, de bijoutiers, d'horlogers [3]. Jacques Argand lui-même est maître horloger, et, disent ses contemporains, excelle dans la technique de la bijouterie [4].

Ami Argand (1750-1803), un peu plus jeune que lui, le célèbre inventeur des lampes à courant d'air, qui « avait eu l'honneur de doter son pays d'une industrie

[1] *Annales de la Société J. J. Rousseau*, VII, 1911, p. 127; *Nos Anciens et leurs œuvres*, Genève, 1913, p. 62; *La Révolution française*, 1919, p. 326, 338.

[2] Sénebier, *Histoire littéraire de Genève*, 1786, III, p. 323; Brun, *Schweizerisches Künstlerlexikon*, s. v. Argand, Jacques; *Dictionnaire historique et biographique suisse*, p. 392, s. v. Argand; Fussli, *Neue Zusätze*, p. 161; *Bern. Kunst*, 1890, p. 36.

[3] *Recueil généalogique suisse*, I, 1902, p. 1 sq. (généalogie de la famille Argand); *Dictionnaire historique et biographique suisse*, s. v. Argand, p. 392.

[4] Sur l'horlogerie, l'orfèvrerie genevoise, Babel, *Histoire corporative de l'horlogerie, de l'orfèvrerie et des industries annexes*, Mém. Soc. Hist. de Genève, XXXIII, 1916; Guillaumet-Vaucher, *Notice historique sur l'orfèvrerie à Genève*, Genève, 1888; *Id.*, *Deuxième notice. L'orfèvrerie genevoise (bijouterie) au XVe siècle et relations du XVe au XVIIIe siècle entre les autorités genevoises et les autorités suisses au sujet des orfèvres genevois*, Genève, 1889-90.

nouvelle; avant lui en effet l'art du lampiste n'existait pas [1] », appartient à la branche cadette de cette famille [2].

De son mariage en 1767, Jacques Argand a deux enfants: 1) Jean-Robert, né en 1768, président du Conseil d'administration de Genève en 1793, mort en 1822; 2) Jacqueline-Gabrielle-Julie, née en 1769, morte en 1772.

* * *

Il est fervent admirateur de Rousseau, dont il possède dans sa bibliothèque les « Lettres écrites de la montagne », et les œuvres complètes en 24 volumes [3]. « Je suis citoyen de Genève, écrit-il au marquis de Girardin, mais habitant de la campagne [4], depuis nombre d'années. Là j'ai nourri mon cœur et mon âme de la lecture des ouvrages du plus grand homme, du plus vertueux qui ait peut-être existé; sans doute la Providence m'avait fait pour le sentir, et je lui en rends grâce; aussi, monsieur, je l'ai idolâtré [5]. »

Il est soucieux de l'éducation de ses enfants, comme le prouvent les livres de sa bibliothèque, où l'on trouve «L'Institution des enfants», «le Magasin des enfants», « Rollin, La manière d'enseigner les Belles-Lettres », « Méthode pour apprendre à lire », etc. Et il s'enthousiasme pour les théories pédagogiques que Rousseau a formulées dans l'*Emile*, paru en 1762; il les applique à son fils qu'il veut façonner à l'image d'Emile et qui sera surnommé *Emile-Argand* ou *Argand-Rousseau*. Si Rousseau l'avait su, il « aurait pu apprendre en même temps que son éducation avait été mise en pratique avec une approximation qui l'aurait frappé; il aurait pu voir un nouvel Emile philosophant à 10 ans; il aurait vu cet enfant conduit par degré à inventer lui-même le calcul, la géométrie, l'astronomie, etc., posséder à 8 ans la théorie de sa musique et l'exécuter à un degré que Monsieur de Corencé voulut le présenter à M. Gluck en 1776 » [6]. Sénebier dit que les enfants d'Argand étaient deux prodiges par l'étendue des connaissances qu'il avait su leur communiquer à un âge fort tendre; admettons-le pour Jean-Robert, mais non pour la petite Jacqueline-Gabrielle-Julie, morte à l'âge de trois ans.

L'éducation libre de toute tradition que Jacques Argand donne à son fils eut-elle d'heureux résultats ? Celui-ci devint à Genève un ardent révolutionnaire, dont Isaac

[1] P. Abeille, *Découverte des lampes à courant d'air et à cylindre*, Genève, 1785; Th. Heyer, *Ami Argand, inventeur des lampes à courant d'air*, 1861, Genève (extrait du Bulletin de la Classe d'industrie et de Commerce de la Société des Arts, 1861, nº 73); D'Allemagne, *Hist. du Luminaire*, p. 369, 506; *Diction. hist. et biogr.*, l. c.

[2] *Recueil généalogique suisse*, I, 1902, p. 20, nº VI.

[3] Inventaire après décès, Archives d'Etat de Genève.

[4] Aux Pâquis.

[5] *Annales de la Société J. J. Rousseau*, VII, 1911, p. 133.

[6] *Ibid.*, p. 134-5.

Cornuaud trace un portrait peu flatteur en décrivant l'aspect du Tribunal devant lequel il comparut en 1794.

« Ceux qui ne s'étaient pas débarrassés de leur habit avaient le cou nu et leur chemise toute ouverte, le reste était en gilet et en pantalon, quelques-uns avaient les bras nus jusqu'à l'épaule et presque tous de gros sabres au côté. Bourdillon et le jeune Argand étaient presque seuls dans un costume moins indécent, mais ce dernier était un monstre de vingt-deux ans[1], il ne votait jamais que pour la mort, et passait son temps à dessiner les caricatures des infortunés qui paraissaient devant le Tribunal... Cependant Argand avait reçu une éducation soignée, mais son imbécile de père, en l'élevant ou en prétendant l'élever selon le principe de J.-J. Rousseau, et en faire un Emile, à la lettre, n'en fit qu'un égoïste et un méchant, privé de toute humanité[2].

* * *

Argand veut élever un monument qui immortalise par l'art l'auteur de l'Emile. « Pénétré de la plus vive reconnaissance, je méditais depuis longtemps de lui en donner un témoignage public... Je voulais que de son vivant il sut qu'il y avait un coin sur la terre où on lui rendait l'hommage qu'il sentait lui-même qu'il méritait »[3]. Il le commence au début de 1778. « Enfin, au commencement de l'année dernière, écrit-il en 1779, je fis mettre la main à l'exécution ». Mais Rousseau meurt le 3 juillet de la même année 1778. « Il est mort au milieu de mon travail, je l'ai fait continuer cependant afin de laisser sous les yeux de mon fils l'image de celui à qui il doit son bonheur[4]. » La lettre qu'Argand adresse le 12 février 1779 au marquis de Girardin atteste qu'à cette date le monument est achevé. « C'est une statue pédestre accompagnée d'allégories qui représentent les principes de la révolution que le grand maître a faite ou voulu faire dans l'éducation[5]. »

* * *

Le monument[6] est de grandeur naturelle. Son auteur le souhaite en marbre blanc, mais il doit reculer devant la dépense; ce n'est toutefois pas le gypse (plâtre) qu'il emploie, comme Jean Gosse le dit à tort en mai 1779[7]. « Je me suis vu forcé, dit Argand, de suivre les conseils d'un très habile et jeune sculpteur allemand qui

[1] Né en 1768, Argand avait à cette date, non pas 22, mais 26 ans.
[2] Mémoires de Isaac Cornuaud, 1912, p. 621.
[3] *Annales de la Société J.-J. Rousseau*, p. 133, 134.
[4] *Ibid.*, p. 135.
[5] *Ibid.*, p. 133.
[6] Sur ce monument: Sénebier, *l. c.*; Girardin, *Iconographie de Jean-Jacques Rousseau*, p. 86, nº 408; François, *Quelques documents des archives Girardin*, Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau, VII, 1911, p. 125 sq.; Lucie Achard, *Rosalie de Constant, sa famille et ses amis*, p. 20 sq.; G. Hantz, *Noël Suisse*, 1904; *Nos Anciens et leurs œuvres*, 1913 p. 60 sq.; 1916, p. 70 sq.; Buffenoir, *Statue de J.-J. Rousseau, élevée par Argand à Genève* (1779), La Révolution française, 1919, p. 326 sq.
[7] D. Plan, *Un genevois d'autrefois, Henri-Albert Gosse*, Bull. Institut national genevois, 1909, p. 70; *Annales*, p. 126.

possède le secret d'une composition qui, après être modelée et avoir subi l'action du feu, est assez compacte et dure pour braver les injures du temps; c'est donc de cette matière qu'elle est faite [1]. » Cette matière est sans doute blanche, pour imiter le marbre, et c'est pourquoi Gosse la prend pour du gypse. Est-ce une terre de porcelaine ?

Le piédestal n'est pas en pierre, mais en bois, ainsi que le dit Gosse dans une lettre à Le Camus [2].

L'*Année littéraire* de 1779 [3] donne une description inspirée par Argand lui-même. « Un correspondant des auteurs de l'Année littéraire et un de MM. les auteurs du Journal de Paris m'ont demandé chacun ce détail pour le leur faire parvenir. Je pense, monsieur, qu'en vous renvoyant à l'un ou à l'autre de ces journaux, vous pourrez lire en même temps tous les commentaires qui pourraient y être joints, si toutefois ces détails y sont insérés [4]. »

Argand ne destine pas son groupe au plein air, mais il veut le placer « dans la grande chambre de la Bibliothèque de Genève, espèce de réparation des torts que de malheureuses circonstances ont fait avoir à la république, envers un citoyen qui l'a si fort honorée » [5]. Ce projet ne peut être réalisé, et l'auteur ayant fait de mauvaises affaires, doit se résigner à se défaire de son œuvre. Ceci se passe avant 1782, date de sa mort; il est donc inexact de dire qu'en 1786 Argand est encore propriétaire de son monument [6].

* * *

L'œuvre est acquise par Samuel de Constant, qui la place dans sa propriété de Saint-Jean, à Genève [7]. Rosalie de Constant l'y a vue maintes fois, et en donne une précieuse description dans le Journal qu'elle écrit à son frère Victor:

Un citoyen de Genève, zélé partisan de Rousseau, avait un fils qu'il résolut d'élever comme Emile. Un sculpteur de ses amis lui proposa un groupe de figures qui exprimerait son idée et la ferait durer. L'exécution fut assez heureuse. Sur un piédestal élevé, on voyait la figure de Rousseau en pied, de grandeur naturelle et très ressemblant. Emile à ses pieds travaillait à un petit chariot. C'était le fils du citoyen Argand, qui avait l'air de croire faire quelque chose d'utile et d'en être heureux. Une chaîne de fleurs qu'il ne paraissait pas voir le soutenait. Le maître la tenait d'une main et de l'autre s'appuyait sur une colonne à demi brisée, sur laquelle on avait représenté les moyens

[1] *Annales*, p. 133-4.

[2] Lettre du 28 juin 1786.

[3] *Année littéraire*, IV, 1779, p. 67-70; texte reproduit par Buffenoir, *La Révolution française*, 1919, p. 332. Lettre à M. Fréron sur un monument élevé à la mémoire de Jean-Jacques Rousseau.

[4] Lettre d'Argand au marquis de Girardin, *Annales*, p. 133.

[5] *Année littéraire*, l. c.; *Annales*, p. 133, note 1; *Nos anciens*, 1916, p. 70, note 2; P.-Plan, *J.-J. Rousseau raconté par les gazettes de son temps*, p. 176 sq.

[6] *Annales*, p. 126. Cf. plus loin la demande du médecin Le Camus. Si le monument était demeuré dans la famille Argand après la mort de Jacques Argand et eut été vendu à ce moment, l'inventaire de ses biens en donnerait mention, ce qui n'est pas le cas.

[7] J. Crosnier. *Sous-Terre et Saint-Jean*, Nos Anciens, 1916, p. 57 sq.

d'instruction des Jésuites: les fouets et autres punitions corporelles, l'air sévère et menaçant, les pleurs, etc.

Sur le piédestal se voyait l'Opinion sur son trône élevé, et posé sur une mer orageuse. Un père la montrait à son fils en lui faisant signe de s'y soustraire; une mère amenait sa fille avec l'expression contraire. L'ensemble était agréable, quoique l'exécution ne fut peut-être pas parfaite.

Il fut placé dans une salle de verdure et au fond d'une niche en rotonde garnie de coquilles qui faisait valoir la sculpture et les détails. Sur le frontispice, mon père plaça ces mots « Homo erat », pour excuser le tribut payé par Rousseau à l'imperfection humaine. Au bas du piédestal une devise en latin disait: Le citoyen Argand a érigé ce monument au citoyen Jean-Jacques Rousseau, Constant le dédie au philosophe.

Vis-à-vis de la rotonde était un banc circulaire et ombragé, et aux deux côtés deux volières que Lisette remplissait des plus jolis oiseaux. Nous avons quelquefois rassemblé nos amis à déjeuner dans ce salon si bien orné par la nature et par l'art. Ingrat que tu étais ! Tu ne devais jamais avoir à te plaindre de l'Opinion et tu lanças un jour contre son trône de petites pierres qui détachèrent quelques-unes des têtes sortant du bas-relief. Mon père en fut fort en colère. Charles Bourrit[1] n'eut point de repos qu'il n'eut fait tenir les petites têtes, ce dont mon père fut fort touché »[2].

La description de Rosalie de Constant n'est pas absolument fidèle. Emile ne travaille pas à un petit chariot, mais à un traîneau; Rousseau ne s'appuie pas à une colonne à demi-brisée, mais à un médaillon; il y a des fleurs sans doute, mais aussi des chaînes; le trône de l'Opinion ne s'élève pas sur une mer orageuse, ce qui eut été dangereux pour sa sécurité et celle des assistants, mais sur terre ferme, et la mer n'apparaît que dans le lointain.

Lors de son voyage à Genève en 1793, Fischer[3] visite la propriété de Constant, et y signale comme curiosité le monument d'Argand: « Sie finden da ein Monument von Rousseau, welches eine sehr schöne Allegorie seiner Erziehungssystems darstellt».

* * *

Lorsque Samuel de Constant s'installe à La Chablière près de Lausanne, il y emporte le groupe et lui donne une place d'honneur. Sophie Laroche, l'amie de Gœthe, le décrit dans une de ses lettres: « Au bout d'une allée majestueuse est élevé un temple à la Nature avec la statue de J.-J. Rousseau. D'une main il tient l'Emile, et de l'autre un bouquet de ses fleurs chéries. A ses pieds est un enfant de six ans, occupé à un ouvrage de menuiserie. Il fait un petit traîneau pour glisser sur la glace[4]. »

En plaçant le monument dans son jardin, Samuel de Constant se conforme aux goûts de son temps. Dans le jardin de l'Ermitage, à Montmorency, Mme d'Epinay met (entre 1762 et 1765) le buste de Rousseau, en une niche de verdure, au bout

[1] Fils de l'écrivain, le peintre des Alpes, et précepteur du jeune Victor, *Rosalie de Constant*, I, p. 17-8.

[2] Lucie Achard, *Rosalie de Constant, sa famille et ses amis*, I, p. 20 sq. Ce texte a été souvent reproduit, *Nos Anciens*, 1916, p. 70, etc.

[3] Fischer, *Ueber Genf und den Genfer-See*, Berlin, 1796, p. 88; la préface est datée de 1794.

[4] Gaullieur, *Revue suisse*, 1858, p. 385; Lucie Achard, *Rosalie de Constant*, I, p. 23; *Annales*, p. 127; Buffenoir, *La Révolution française*, 1919, p. 337; *Nos Anciens*, 1916, p. 70.

d'une allée d'arbres formant terrasse [1]; dans le jardin d'agrément de Nuneham, en 1785, un buste de Rousseau se dresse près d'une grotte, avec une inscription appropriée [2]. Cette disposition est, on le sait, fréquente à cette époque; les images des grands hommes s'allient alors volontiers à l'architecture et à la verdure des parcs.

* * *

Le groupe dut rester à la Chablière après 1796, date du départ de S. de Constant pour un appartement en ville, où il n'eut pû l'installer [3]. Il était encore en place, mais fort endommagé, en 1798.

Nous en trouvons la mention en cette dernière année. Le libraire lausannois Jean Mourer, fervent admirateur de Rousseau, propose, le 16 avril, à une séance du Club ou Comité de Réunion, aile gauche des révolutionnaires vaudois, de placer le buste de Rousseau à côté de celui de Guillaume Tell dans la salle des séances, c'est-à-dire le temple de Saint-Laurent; il ajoute qu'« il sait qu'une statue de l'immortel Rousseau existe dans les environs de Lausanne, élevée par les mains de la reconnaissance et de l'amitié; il s'est rendu le matin même avec sa fille aînée au lieu où se trouve ce monument, que des mains sacrilèges ont presque détruit » [4]. Quelques jours après, le 26 avril, on célèbre une fête solennelle en l'honneur de Rousseau, et un cortège se rend du Chêne à Saint-Laurent; on y voit figurer en grande pompe une statue, que portent quatre hommes, et qui est vraisemblablement le groupe d'Argand [5].

Après 1798 [6], la trace du monument d'Argand se perd; on ignore s'il est détruit, ou si quelque hasard le fera surgir un jour. Aucune image n'en conserve le souvenir, tel qu'il apparaissait dans la salle de verdure de Saint-Jean, ou dans le petit temple de la Chablière.

* * *

Quel est le modeleur auquel s'adresse Argand ?

« Un sculpteur de ses amis, dit Rosalie de Constant, lui proposa un groupe de figures qui exprimerait son idée et la ferait durer. » Argand lui-même, dans une lettre qu'il adresse au marquis de Girardin, avoue qu'il a été aidé « par un très habile et jeune sculpteur allemand » [7]; il reconnaît la « grande complaisance du sculpteur de faire et défaire jusqu'à ce que je fusse content » [8]. Argand a donc conçu le projet, sans doute le dessin, mais l'exécution en ronde bosse lui est étrangère.

[1] Buffenoir, *Les portraits de Jean-Jacques Rousseau*, 1913, p. 120, pl. 24.
[2] *Ibid.*, p. 148-9.
[3] Bridel, *Le libraire lausannois Jean Mourer*, Rev. hist. vaudoise, 1922, p. 307 sq.
[4] *Ibid.*, p. 309.
[5] *Ibid.*, p. 309; Mogeon, *Le Conteur vaudois*, 14 février 1920; Bridel, *ibid.*, 28 février 1920.
[6] Et non 1792, cf. *Annales*, p. 127.
[7] *Annales*, p. 133.
[8] *Ibid.*, p. 134.

En un autre cas encore, Argand imagine, mais remet la réalisation à de plus habiles. En 1779, on lance à Genève un prospectus pour une édition d'estampes illustrant les œuvres de Rousseau, dont les sujets, composés par Cochin, sont confiés aux meilleurs graveurs de Paris; le marquis de Girardin s'y intéresse et, à la suite de diverses difficultés, est choisi comme arbitre entre l'artiste et ses éditeurs [1]. C'est sans doute après avoir eu connaissance de ce projet qu'Argand écrit au marquis de Girardin, pour lui soumettre le sujet d'un dessin qui servirait de frontispice au livre d'Emile. « La figure entière et debout de M. Rousseau sous le costume grec ou antique, représentée dans le Lycée d'Athènes, ou sous un portique ancien, instruisant le genre humain, dans une attitude noble et hardie. Sous le même portique seraient assises les figures des anciens philosophes, ou seulement des livres sur lesquels seraient écrits les noms de Xénocrate, Platon, etc., sans oublier son bon Plutarque. Sur le devant serait représentée sans confusion une multitude d'hommes, qui se perdraient dans le lointain... » Cochin n'a pas réalisé le projet trop confus d'Argand, mais il en a retenu une ou deux idées essentielles [2].

Par la correspondance échangée entre Gosse et Le Camus [3], nous savons le nom du modeleur auquel Argand a confié la réalisation de son groupe. C'est Jean-François Hess [4], d'origine allemande, né à Fulda, dans l'électorat de Hesse, vers 1740. Il s'établit à Berne vers 1765 comme peintre céramiste et son nom figure dans les comptes de cette ville comme peintre jusque vers 1770. Nous le voyons fixé ensuite à Genève, en 1783, jusqu'à sa mort, en 1814. Sculpteur en terre, céramiste, peintre, il exécute plusieurs gravures représentant des vues de Genève, la Fusterie, le Molard, etc.

De son mariage avec Elisabeth Portner, il a plusieurs fils, qui sont tous artistes comme lui:

1. *Jean-François*, né en 1770, peintre sur émail, copie avec succès plusieurs ouvrages de Petitot, peint aussi à l'huile. Il épouse en 1797 Suzanne Munier et s'établit en Russie.

2. *François-Jacob*, peintre sur émail, né vers 1773, épouse le 11 frimaire an 9 Louise Moulinié, et meurt en 1846.

3. *Louis-Moïse*, peintre, né en 1778, mort en 1857, épouse le 19 germinal an 7 Claudine Paquot.

A l'époque où Argand conçoit son monument, Jean-François Hess, un peu plus jeune que lui, a environ 38 ans. Sans aucun doute des liens d'amitié unissent les deux

[1] Girardin, *Iconographie des œuvres de J.-J. Rousseau*, p. 56, 61.

[2] *Annales*, VII, 1911, p. 127-8, 136; *Nos Anciens et leurs œuvres*, 1913, p. 59-60; *Iconographie des œuvres de J. J. Rousseau*, pl. VI.

[3] Voir plus loin, lettres du 22 mars et du 5 juin 1787, où le nom est indiqué.

[4] Brun, *Schweizerisches Künstlerlexikon*, II, p. 54, s. v. Hess, Johann-Franz-Adam, et supplément I, p. 216.

hommes[1]; tous deux ont de jeunes enfants qui peuvent jouer ensemble, et Hess est voisin d'Argand puisqu'il demeure lui aussi aux Pâquis. En 1786, en effet, Pierre

Fig. 1. — Le monument d'Argand. Gravure de W. A. Töpffer. Genève, Bibliothèque publique.

[1] Rosalie de Constant: « Un sculpteur de ses amis ».

Bost, jardinier, loue à François Hess, peintre, demeurant aux Pâquis, une chambre, une cuisine au premier étage, avec cabinet, des caves [1].

Hess exécute non seulement le groupe original, mais des copies en grandeur naturelle et en réduction, pour divers amateurs dont il est question plus loin, Robert Pigott, Le Camus.

* * *

Avant sa disparition, en effet, le monument d'Argand avait été heureusement copié, par le dessin et la ronde bosse.

La Bibliothèque publique et universitaire de Genève possède une gravure inédite [2] (*fig. 1*), qui le reproduit, et qui m'est aimablement signalée par M. Fernand Aubert auquel nous devons les renseignements suivants. Elle est signée: « Töpffer del et sculp a Geneve ». La signature offre des analogies avec l'écriture de Wolfgang-Adam Tœpffer qui est assurément l'auteur de ce travail. Le groupe se présente dans l'autre sens que dans la gravure de Guttenberg. Le relief du piédestal est omis; la scène d'école, traitée de façon rudimentaire, offre des variantes avec la gravure de Guttenberg; le cartouche est plus lourd; les jambes d'Emile sont plus découvertes; la tête de Rousseau a une physionomie sans expression.

Né en 1766, Adam Tœpffer [3] apprend de bonne heure à Genève le métier de graveur, grave des boutons et des fonds de montres. Vers 1786 il se rend à Lausanne pour se perfectionner dans ses études de graveur, puis à Paris. Nous croirons volontiers, avec M. Aubert, que cette planche est une œuvre de sa jeunesse. Peut-être, puisqu'il grave des fonds de montre, Tœpffer a-t-il connu tout jeune encore le maître horloger Argand et vu chez celui-ci, entre 13 et 16 ans, le groupe de l'Emile créé en 1778; est-ce alors qu'il l'a copié, ou plus tard, dans la propriété de Constant, qui s'en rend acquéreur en 1782? En tout cas, M. Aubert estime invraisemblable qu'un débutant, comme Tœpffer devait l'être, ait fait cette estampe d'après le dessin de Barbier. Le modèle devait être moins officiel, plus près de la conception originelle. Il trouve donc que la pièce de Tœpffer revêt un intérêt indiscutable, si elle est plus proche que les autres de ce que devait être le monument d'Argand.

* * *

Barbier, peintre du roi, dessine le monument, qui est gravé en 1783 [4] par C. Guttenberg en une grande planche (*fig. 2*) [5]. Au-dessous de l'image, on lit la

[1] Archives d'Etat, Me Auquier, notaire.

[2] No 1922/124.

[3] Baud-Bovy, *Peintres genevois*, II, p. 21 sq.: Brun, *Schweizerisches Künstlerlexikon*, III, s. v. Töpffer, p. 316; Procès-verbaux de la Société des Arts, 1786-1789.

[4] *Mercure de France*, mai 1783.

[5] Girardin, *Iconographie de Jean-Jacques Rousseau*, p. 86, no 408; *Nos Anciens et leurs œuvres*, 1913, p. 60-1; Buffenoir, *La Révolution française*, 1919, p. 339.

dédicace et le curieux commentaire suivant, en deux textes, français à gauche, anglais à droite [1] :

FIG. 2. — Le monument d'Argand. Gravure de Barbier et Guttenberg.

[1] GIRARDIN, *op. l.*, p. 61, ne donne qu'une partie du texte; cf. le texte entier, *Nos Anciens*, l. c.; HANTZ, l. *c.*

MONUMENT ÉRIGÉ A GENÈVE A J.-J. ROUSSEAU
DÉDIÉ A ROBERT PIGOTT, ÉCUYER ANGLAIS PAR JACQUES ARGAND,
CITOYEN DE CETTE VILLE.

« Il représente allégoriquement les principes d'éducation contenus dans le livre d'Emile, qui brise et détruit les abus barbares de l'éducation scolastique. L'instituteur favorise les jeux et les plaisirs de son élève, l'environne de chaînes qu'il soutient avec des fleurs, pour que l'enfant n'en sente pas le poids. Il ne sépare point le plaisir d'avec l'instruction. Il est lié à son élève à la manière des esclaves en signe de l'assujettissement qu'il doit consacrer à l'enfant. Une plus grosse chaîne rampe sur le piédestal et lie l'enfant à la nature. C'est celle de la nécessité, avec laquelle il le maintient dans la seule dépendance des choses, afin qu'il ne rencontre jamais que des obstacles physiques, et que le frein qui le retient soit la force et non l'autorité.

Devant le piédestal, l'Opinion est représentée sur son trône au milieu des airs, de la terre et de la mer; l'instituteur entraîne son élève loin d'elle, et lui dit: « L'Opinion est le tombeau de la vertu chez les hommes »; la mère, au contraire, conduit sa fille rendre hommage à cette reine du monde, et lui dit : « L'Opinion est le trône de la vertu chez les femmes ».

La gravure ne paraît pas reproduire fidèlement le groupe original, mais dit Gosse, elle en a corrigé quelques fautes très grossières [1].

Cette gravure a été plusieurs fois reproduite en dimensions plus petites, pour illustrer les œuvres de Rousseau, en particulier par Bovinet (né en 1767), comme frontispice de l'Emile [2].

* * *

Il semble que si la gravure a été dédiée à M. Pigott, c'est que celui-ci possédait une copie en terre cuite du groupe d'Argand, ainsi qu'il résulte de la correspondance de Gosse à Le Camus, publiée plus loin [3]. Cet Anglais fait don à Gosse de la gravure de Barbier [4]. Il est en relation avec Genève, et il achète, en 1780, le château et fief de Penthes, paroisse de Pregny, en France, de Horace-Jean-Louis Turrettini, agissant pour noble George Thomas, baron et gentilhomme anglais, son beau-frère [5]. Nous pouvons donc croire que Robert Pigott a vu à Genève l'œuvre d'Argand, s'y est intéressé, en a demandé une copie, et c'est pourquoi Argand lui en a fait la dédicace.

* * *

Il résulte de la correspondance de Gosse avec Le Camus, qu'avant 1786, il en existait une seconde réduction en ronde bosse, à Berne, dont nous ne savons le pro-

[1] Lettre de Gosse à Le Camus, du 9 septembre 1786.

[2] GIRARDIN, *op. l.*, p. 87, nº 411-417; BUFFENOIR, *La Révolution française*, 1919, p. 342; *Nos Anciens*, 1916, p. 70 sq., pl. (Collection de M. le Dr Maillart).

[3] Lettre du 2 juin 1786.

[4] Lettre du 28 juin 1786.

[5] Archives de Genève, Minutes de Me Auquier, notaire.

propriétaire [1]. Enfin il semble qu'«un riche seigneur anglais demeurant aux environs de Londres », possède la statue de Rousseau, de ce groupe, en grandeur naturelle [2]. Faut-il croire qu'il s'agit encore de Pigott ?

* * *

En 1786, un médecin lyonnais, Le Camus, demande au modeleur Hess, par l'intermédiaire d'Henri-Albert Gosse, de reproduire le groupe pour le petit temple qu'il a élevé à Rousseau dans sa propriété *aux Etroits*, près de Lyon [3], et il charge son correspondant de bien vouloir en surveiller l'exécution.

Nous publions ici cette correspondance, grâce à l'obligeance de Mlle D. Plan, qui a bien voulu nous la signaler et en relever copie à notre intention, grâce à l'aimable autorisation de M. le Dr Maillart, son possesseur. Elle apporte quelques nouveaux détails sur l'œuvre d'Argand et donne en particulier le nom jusqu'ici inconnu du modeleur qui réalisa le projet de l'horloger genevois.

GOSSE A LE CAMUS.

1786, ce 2 juin,

Je n'ai point oublié votre commission au sujet du modèle en petit en terre cuite (réduction d'un pied avec deux pouces) de la statue de Rousseau avec son élève sur un pied d'estal de l'invention d'un M. Argand, citoyen de Genève, dont l'original se trouve actuellement près de Genève, chez M. Constant. Il n'existe à présent que deux de ces modèles, l'un chez M. Pigot, gentilhomme anglais et l'autre à Berne.

L'auteur de cet ouvrage qui a paru à tous les connaisseurs être un chef-d'œuvre soit par la vérité de choses sublimes soit par le travail m'a promis qu'il exécuterait un semblable pour le prix de trois louis d'or neuf. Si vous désirez la statue de Rousseau de grandeur naturelle et parfaitement ressemblante, le même habile modeleur pourrait aussi vous la faire et vous l'expédier à Lyon, Il en a dernièrement envoyé une à un riche seigneur anglais demeurant aux environs de Londres. Je crois qu'une semblable statue irait singulièrement bien dans le sanctuaire de lumière que vous préparez à ce grand homme.

LE CAMUS A GOSSE.

A Lyon, le 15 juin 1786.

...Je vous suis très obligé d'avoir bien voulu vous occuper de la statue de mon ami, de mon maître, de mon Dieu. Le culte que je lui ai voué ne permet pas que je sois indifférent sur l'offre que vous voulez bien me faire de me procurer la précieuse ressemblance non pas de ce dieu fait homme, mais de (ce qui est plus extraordinaire encore parce que qui peut plus peut moins) de cet homme devenu dieu. Je vous prieray donc de vouloir bien traiter avec le modeleur dont vous me parliez pour une statue en grandeur naturelle de ce vertueux J.-J. Rousseau accompagné de son Emile

[1] Cf. plus loin, lettre du 2 juin 1786.

[2] Lettre du 2 juin 1786.

[3] D. PLAN, *Un Genevois d'autrefois, Henri-Albert Gosse*, Bull. Institut national genevois, XXXIX, 1909, p. 218, note 1 ; BUFFENOIR, *La Révolution française*, 1919, p. 336.

La demande n'est pas adressée à Argand lui-même, mort dès 1782, mais au modeleur Hess.

comme le petit modèle que vous m'annoncez. Je présume que ce sera en plâtre ou en terre cuite. Mais je seray bien aise de savoir à combien cette statue pourra me revenir, je vous seray obligé de vouloir bien m'en instruire. Je compte d'ailleurs sur la vérité de la ressemblance et l'exactitude de l'ouvrage.

GOSSE A LE CAMUS.

1786, ce 28 juin.

...Vous connaissez sans doute par la gravure le monument érigé à Rousseau par M. Argand, elle doit se trouver chez vos marchands d'estampes à Lyon. Si vous ne l'avez pas vue et si vous ne pouvez vous la procurer, je vous la ferai parvenir à condition que vous me la renvoyez, étant un cadeau que m'en a fait M. Pigot [1]. Le modeleur m'a promis le même monument de grandeur, naturelle en tout semblable à celui qu'il a fait pour M. Argand et qui a coûté 28 louis à M. Constant qui le possède actuellement.

Mais comme le transport en serait risquable, il voudrait pouvoir s'occuper lui-même du transport et le monter dans la place que vous lui destinez. Il supposait qu'alors vous preniez le pied d'estal en pierre et non en bois comme l'avait fait M. Argand.

LE CAMUS A GOSSE.

A Lyon, 8 juillet 1786.

...Quant à la statue de notre divin J. J. j'approuve bien votre idée; mais l'exécution serait bien dispendieuse. Au surplus, nous verrons à orner son temple comme nous pourrons d'après vos idées qui sont bien dignes de la vénération que ce grand homme inspire. Je m'en rapporte entièrement à l'artiste pour la statue que je lui demande conforme au modèle de M. Argand et de la hauteur qu'il indique. Quant à ce qu'il propose de venir accompagner son ouvrage, ce seraient des prix que je puis épargner. Je pourrais y contribuer si ses affaires l'amenaient à Lyon, mais pour le faire en entier ce serait un peu trop; il pourra faire emballer la statue de façon qu'elle ne craigne pas plus que s'il l'accompagnait. Je vous prie de vouloir bien la lui recommander et s'il pouvait me la faire le plus tôt possible ce serait m'obliger beaucoup. Je confie à vos soins ce vif intérêt.

GOSSE A LE CAMUS.

9 septembre 1786.

...M. de la Flachère avec lequel j'ai eu l'avantage de me promener dans notre cité et de la connaissance duquel je vous remercie infiniment, a observé ainsi que moi diverses fautes très grossières commises dans le modèle et corrigées dans la gravure. Nous n'avons trouvé de réellement bien fait que la statue de Rousseau: le jeune Emile est trop amaigri et le bas-relief du pied d'estal est détestable. Il ne peut en aucune matière paraître aux yeux de quelqu'un qui est tant soit peu connaisseur. Je serais donc d'avis d'offrir au modeleur 15 louis...

LE CAMUS A GOSSE.

A Lyon, le 15 7bre 1786.

D'après les observations que mes deux compatriotes [2] ont faites conjointement avec vous sur la statue du divin J. J., il paraît qu'elle présente plusieurs incorrections qu'il est possible de corriger, le principal qui est J. J. paraît avoir mérité les suffrages, ainsi je m'en rapporteray entièrement à vous sur ce que vous ferez. Je donneray volontiers les quinze louis pour avoir quelque chose de présentable en ce genre. Alors il suffira qu'il change le bas relief et l'Emile, ce qui me paraît très

[1] Gosse fait allusion à la gravure de Barbier et Guttenberg, citée plus haut.
[2] M. de la Flachère et M. Imbert.

aisé à faire, et il me l'emballerait le plus solidement que faire se pourra, et s'il est curieux de l'accompagner pour m'en assurer l'entière solidité pendant la route, je ne m'y oppose pas, mais je crois qu'il doit faire ce voyage à ses frais. Je vous prieray donc de recommander cet ouvrage à l'artiste, dans une ville comme Lyon cet ouvrage pourra lui procurer quelques connaissances utiles, pour moy je lui auray beaucoup d'obligation, s'il veut mettre dans son travail toute l'âme que J. J. Rousseau a mis dans ses écrits...

GOSSE A LE CAMUS.

1786, 11 8bre.

...J'ai rempli votre commission auprès du potier modeleur, il fera tous les changements que je lui ai indiqués pour que la statue soit conforme à votre volonté et cela pour le prix de 15 louis. Il transportera à Lyon et terminera à ses frais. Mais il espère que vous voudrez bien l'aberger gratis lorsqu'il sera occupé à dresser dans votre campagne le superbe monument...

DU MÊME AU MÊME.

1786, 26 8bre.

...J'ai été voir aujourd'hui si l'ouvrage était bien avancé. J'ai trouvé la statue de Rousseau très en train et l'artiste plein de désir de rendre cet ouvrage supérieur à celui qu'il avait fait à M. Argand, en un mot il n'espère qu'à ce que vous en soyez parfaitement content, il espère le faire et l'aller porter à votre campagne avant la fin de cette année.

LE CAMUS A GOSSE.

29 8bre 1786.

...Je vous suis très obligé de la peine que vous voulez bien prendre pour que la statue de mon Bon ami soit bien exécutée, j'ose vous prier de vouloir bien continuer vos soins à cet égard, j'en serai en vérité très reconnaissant. Quoique j'aye renoncé depuis quelque temps à donner de l'argent d'avance, ayant été attrapé par des gens qui me l'ont emporté sans me rien laisser, je pense cependant différemment à l'égard de l'artiste qui dans le moment travaille pour moy et en considération de l'intérêt que vous voulez bien y prendre et du divin Jean-Jacques, je vous prierai de vouloir bien lui avancer trois louis neufs que je remettrai à la personne que vous m'indiqueriez ici pour vous les rembourser, n'ayant point d'occasion pour vous la faire passer en ce moment...

LE CAMUS A GOSSE.

A Lyon, le 20 10bre 1786.

...Je vous recommande toujours le brave Jean-Jacques, j'ay fait jetter les fondations de son temple ces jours-ci.

DU MÊME AU MÊME.

A Lyon, le 14 mars 1787.

Je suis très enchanté de la nouvelle que vous me donnez au sujet de mon ami J.-J. Mais je vous prieray de vouloir bien lui donner encore l'hospitalité pendant trois semaines et même un mois. la place où je destine ce morceau n'étant pas encore prête vu que je ne suis pas encore à demeure à la campagne et que les ouvriers font les choses si mal quand on n'y est pas que j'ay préféré d'attendre que je fus à la campagne pour cela. Dès que j'y serai, cela ira vite et j'auray l'honneur de vous en donner avis, je ne compte pouvoir y aller qu'après Pâques; mais comme le temps me permet d'y aller souvent actuellement m'y promener, je feray hâter la besogne et j'espère en venir à bout promptement.

LE CAMUS A GOSSE.

A Lyon, 19 may 1787.

Je suis bien éloigné d'être un jour sans penser à mon grand maître, mais ce qui a été cause du retard que j'ai mis à vous écrire au sujet de sa statue est la lenteur des ouvriers qui me font de plus en plus impatienter. Cependant cela avance assez pour vous prier de dire à l'ouvrier qu'il peut emballer sa statue et me la faire parvenir, il pourrait peut-être se dispenser de faire le voyage si des affaires plus pressées exigeaient son temps à Genève, mais dans tous les cas, il faut qu'il ait la complaisance de me prévenir du jour où il compte arriver, parce que mes chevaux et mon chariot se trouveront à Lyon pour la transporter. D'un autre côté, je me muniray d'une permission pour la faire passer sans que la caisse soit ouverte. J'espère que d'ici à ce qu'elle arrive, tout sera rangé, mais ce n'est pas comme vous voyez ma faute, encore moins oubli...

GOSSE A LE CAMUS.

1787, 22 mai.

A la réception de votre chère lettre en date du 19 mai, je me transportai auprès de M. Hess, afin qu'il put vous expédier son ouvrage, il doit le finir aujourd'hui et demain encaisser et sera transporté pour samedi matin sur un char à Sessel et par le Rhône par la barque qui m'assure-t-on, partira le dit jour. Le Sr Hess accompagnera les deux caisses, afin qu'il n'y arrive aucun accident et qu'il puisse monter lui-même la statue.

LE CAMUS A GOSSE.

A Lyon, le 5 juin 1787.

Je profite du retour de M. Hess pour vous faire parvenir ma lettre. J'ay été très content de l'ouvrage et de l'ouvrier. il vous dira que J. J. a un joli appartement où sa statue fera un superbe effet. Je vous renouvelle mes remerciements pour le plaisir que vous m'avez procuré. Je n'ay pas pu placer le bas relief parce que la statue aurait été trop élevée pour la place. Je la mets simplement au-dessus de deux gradins et le bas relief j'en fais un tableau à part que je placeray dans mon salon...

GOSSE A LE CAMUS.

1790, ce 29 mars.

Votre statue de notre cher Rousseau est-elle détériorée... vous faudrait-il vous en faire une autre ?

Voilà, direz-vous, une singulière demande; elle n'est pas si singulière que vous le pouvez croire d'abord, puisqu'elle n'aurait pour but que de correspondre avec vous comme je le faisais durant la fabrication de cette statue...

LE CAMUS A GOSSE.

A Lyon, le 22 août 1790.

Le reproche que vous me faites, quoiqu'assurément bien mérité de ma part, a été une nouvelle preuve d'amitié que vous voulez bien m'accorder et à laquelle je suis très sensible. Ce n'est assurément pas la jouissance de la statue de notre grand maître qui m'a tellement occupé que je n'aye pu soustraire à son admiration quelques moments pour les consacrer à l'amitié et je me proposais souvent de vous entretenir du plaisir que je goûte lorsque enfermé dans le temple que je lui ai élevé et où lui seul préside, j'admire avec son génie la révolution qu'il a par son immortel ouvrage tracé à la nation française, et quoique je sois moi-même une de ces victimes du changement, puisque je perds mon état, ma fortune, tout, j'ai encore un plaisir indicible à lui en témoigner ma reconnaissance et celle de mes compatriotes qui, comme moy, savent apprécier le bienfait que ce grand homme nous a fait...

GOSSE A LE CAMUS.

1790, 3 9bre.

Ma surprise a été extrême à la réception de votre chère lettre en date du 22 août. Quoi, vous auriez perdu toute votre fortune, vous auriez été obligé d'abandonner le beau Sainte Foix (?), ce cabinet royal que vous vous êtes donné tant de peine à former...

En résumé, Le Camus ayant d'abord songé à une réduction en terre cuite de petite dimension, commande à Hess le groupe en grandeur naturelle. Cependant, comme l'original n'est pas sans défauts, le modeleur Hess est chargé d'apporter à la copie quelques modifications, comme l'a déjà fait du reste le graveur, et qui touchent Emile et le bas-relief du socle. Pendant l'exécution à Genève, Le Camus érige dans sa propriété le petit temple qui contiendra l'idole; les travaux avancent trop lentement au gré de son impatience. Enfin, au début de juin 1787, tout est en place ; Hess s'est rendu lui-même à Lyon pour surveiller l'installation, bien que Le Camus ait longtemps hésité à accepter la proposition qu'il lui en faisait, reculant devant la dépense. Cependant le petit temple est trop bas de plafond pour loger le groupe entier; on supprime donc le haut piédestal du monument d'Argand, on le remplace par deux gradins, et Le Camus met le relief de l'Opinion dans son salon. Dans cette paisible retraite, à la campagne, Le Camus vient contempler l'image de celui qui est son Dieu et songer à tous les bienfaits que l'humanité lui doit. Mais son bonheur est assombri par des revers de fortune: la Révolution, à laquelle Rousseau a contribué par ses écrits, l'a ruiné [1].

Que sont devenus le groupe de Rousseau et d'Emile, et le relief ? Nous n'en savons rien.

* * *

Le groupe d'Argand inspire aux modeleurs de la fabrique lorraine de Niederwiller sa réduction en figurines.

Le Musée d'Art et d'Histoire de Genève en possède un exemplaire [2], plus d'une fois commenté et reproduit [3] *(fig. 3)*. Il appartenait jadis à la Société des Arts de Genève, d'où il fut honteusement expulsé par un président adversaire du philo-

[1] BUFFENOIR, *La Révolution française*, 1919, p. 336: « Il est probable qu'Argand ne put satisfaire l'excellent docteur Le Camus; Les Etroits, je le crains, ne furent point embellis par une réplique de la fameuse statue, autrement, nous le saurions ». Nous le savons maintenant.

[2] N° C 123. Exposé dans le salon de Cartigny. Acquis de M. Picard, antiquaire, pour fr. 1250.

[3] GIRARDIN, *op. l.*, p. 276, n° 1187; HANTZ, *Une statuette de Jean-Jacques Rousseau*, Noël suisse, 1904, p. 12-3, fig.; FRANÇOIS, *Quelques documents des archives Girardin*, Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau, VII, 1911, p. 125 sq., pl. en frontispice; *Nos Anciens*, 1913, p. 60-1, pl.; 1916, p. 71; *Journal officiel et illustré de l'Exposition nationale suisse*, 1896, p. 11, fig.; *Catalogue de l'Art ancien*, Genève, 1896, p. 135; BRUN, *Schweizer. Künstlerlexikon*, s. v. Argand, Jacques; UJFALVY, *Petit dictionnaire des marques et monogrammes des biscuits de porcelaine*, 1895, p. 28, note 1; BUFFENOIR, *La Révolution française*, 1919, p. 342.

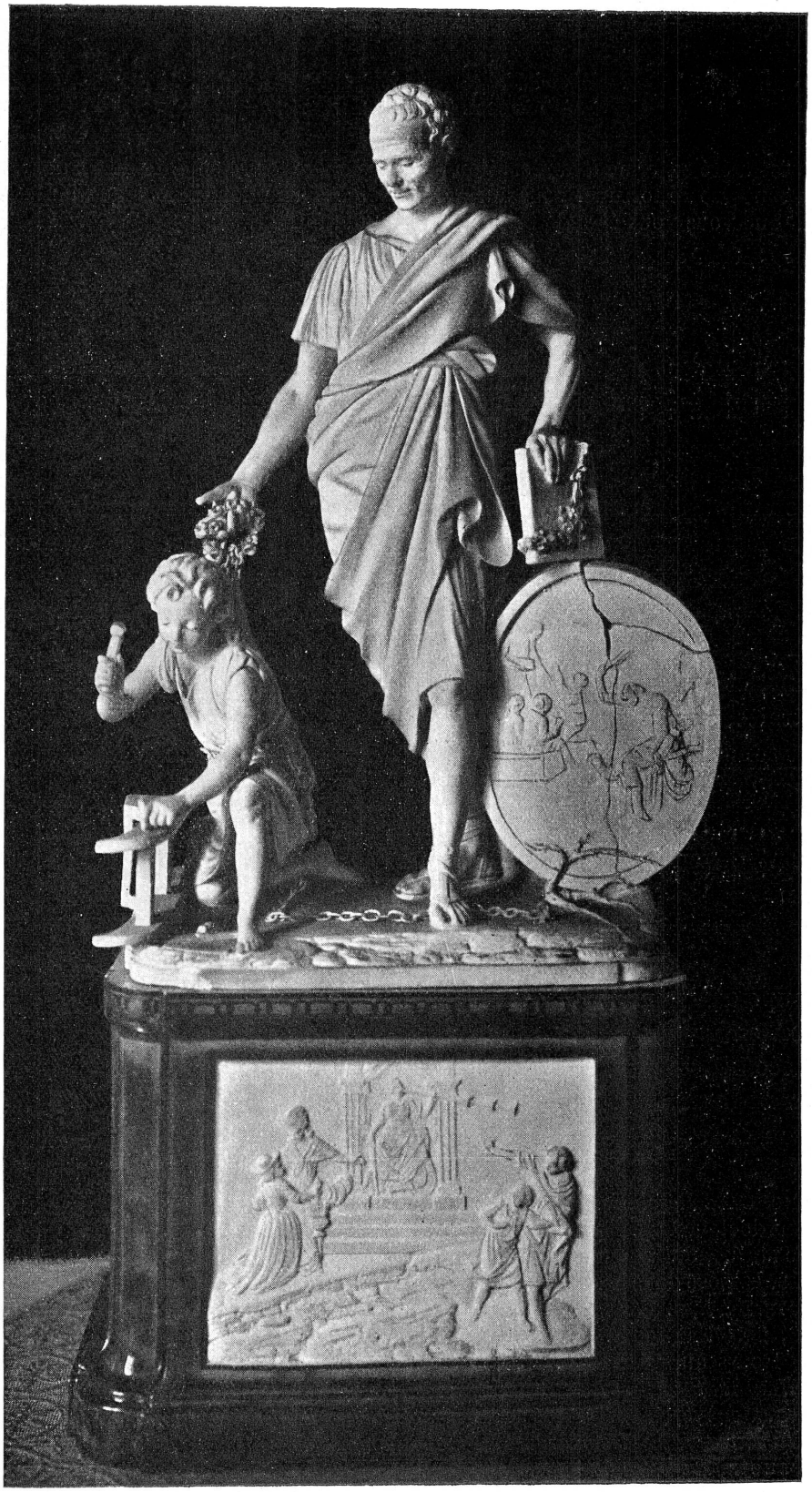

Fig. 3. — Le monument d'Argand. Biscuit de Niederwiller.
Musée d'Art et d'Histoire, Genève.

sophe, et relégué dans la loge du concierge; puis il prit le chemin des boutiques d'antiquaires, avant d'entrer au Musée d'Art et d'Histoire [1].

La base rectangulaire, en porcelaine bleue, porte sur sa face antérieure un relief en biscuit, celui de l'Opinion; la face postérieure, blanche, est laissée lisse. On voit à l'intérieur le monogramme de la fabrique de Niederwiller, les deux C entrelacés de Custine, surmontés d'une couronne. Ce piédestal supporte le groupe de Rousseau et d'Emile, en biscuit de porcelaine; le nom « Niderville » est en relief sur une bande, à côté de la jambe gauche d'Emile. Hauteur totale: 0,50; hauteur du groupe seul, 0,33; longueur du piédestal, 0,17; largeur, 0,17; hauteur, 0,17.

* * *

Ce groupe a été reproduit en plusieurs exemplaires dans la fabrique de Niederwiller. M. A. François en signale un second au Musée des Arts décoratifs de Strasbourg, depuis 1912 [2]; nous devons à l'obligeance de M. le Conservateur de ce Musée de pouvoir en donner ici une reproduction (*fig. 4*). M. Buffenoir [3] mentionne un troisième exemplaire dans la collection de M. Vallery-Radot et un quatrième en une collection privée de Hollande.

* * *

La fabrique de faïence, fondée en 1735 à Niederweiler en Lorraine [4], est surtout importante à dater de 1748, sous la direction du baron de Beyerlé. Les modèles pour ses statuettes sont en grande partie dus à Cifflé (1724-1810), qui n'a pas travaillé à Niederwiller même, mais a exporté de Lunéville ses moules, utilisés au moins dans quatre fabriques lorraines, Lunéville, Saint-Clément, Niederwiller et Bellevue. La fabrique fondée par Cifflé à Lunéville en 1768 dure jusqu'en 1780, date à laquelle une partie des moules est recueillie par Niederwiller.

Mais d'autres artistes ont travaillé pour Niederwiller, et il faut surtout mentionner Ch. Gabriel Sauvage, dit Lemire (1741-1827), né à Lunéville, le plus habile élève de Cifflé, attaché dès 1759 aux ateliers de modelage de Niderviller. Il fonde même en 1781 dans cette ville une école de modelage et de dessin, pour former des artistes à l'usage de la fabrique; il y demeure jusqu'au début du XIXe siècle et se rend alors à Paris, afin de se consacrer à la grande sculpture; il expose régulièrement au Salon jusqu'en 1819 [5].

[1] Hantz, *l. c.*

[2] *Nos Anciens*, 1913, p. 60; 1916, p. 71; *Kunstgewerbemuseum der Stadt Strassburg. Bericht 1912–1913*, p. 17, fig. 11.

[3] *La Révolution française*, 1919, p. 342.

[4] Sur cette fabrique, Heuser, *Niederweiler, eine keramische Kunstätte des 18e Jahrhunderts*, Der Cicerone, 1914, p. 52 sq.; Jacquemart, *Les merveilles de la céramique*, 1869, III, p. 77; Ujfalvy, *Les biscuits de porcelaine*, 1893, p. 47; Haug, *Une famille de céramistes alsaciens, les Anstett*, Archives alsaciennes d'histoire de l'art, I, 1922, p. 94 sq.; Tainturier, *Anciennes industries d'Alsace et de Lorraine, Manufactures de porcelaine et de faïence*, Le Bibliographe alsacien, IV, 1869, p. 61 sq.

[5] Lamy, *Dictionnaire des sculpteurs de l'école française du XVIIIe siècle*, 1911, s. v. Lemire, p. 55.

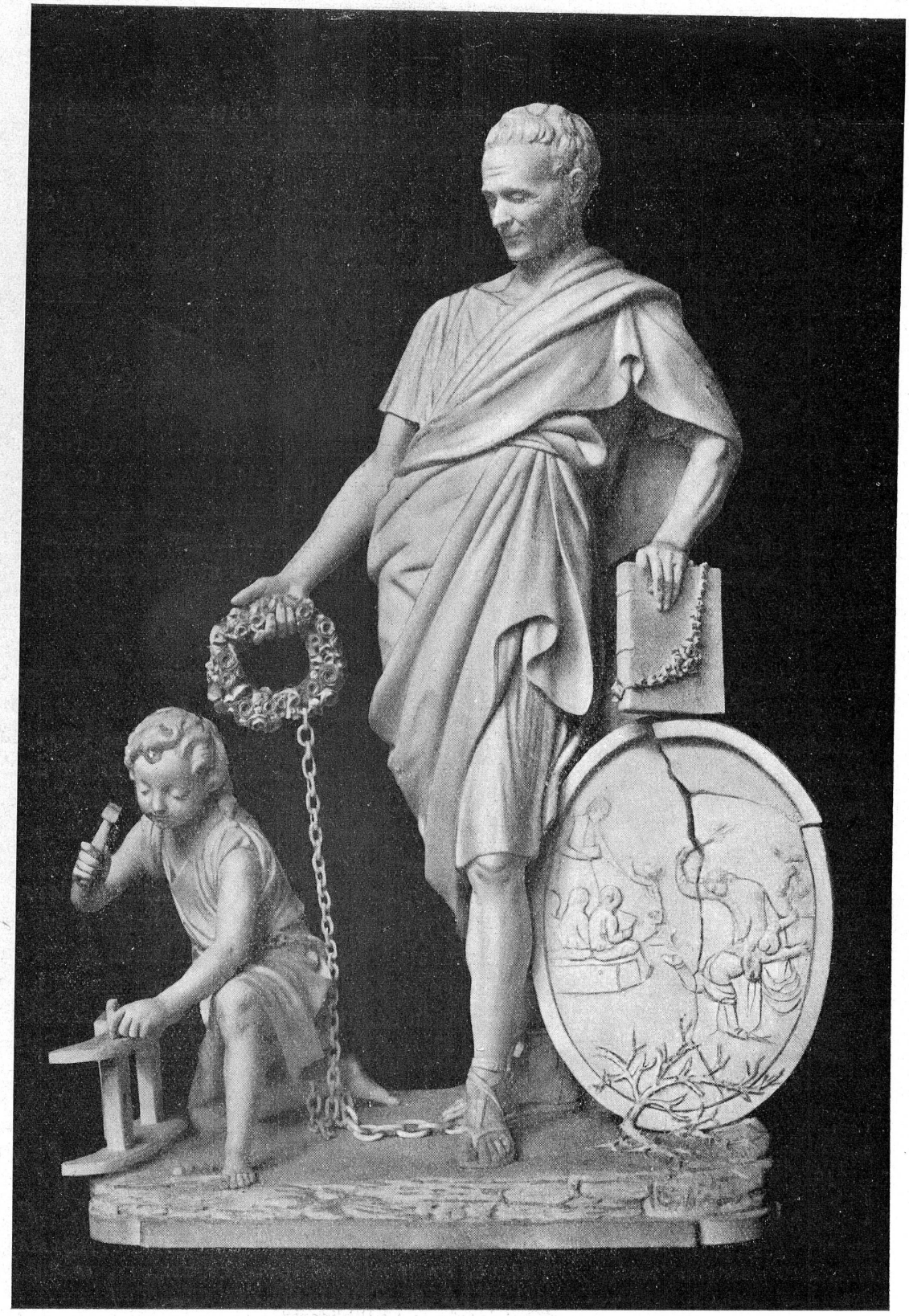

Fig. 4. — Le monument d'Argand. Biscuit de Niederwiller.
Musée des Arts décoratifs, Strasbourg.

Outre la faïence, Niederwiller produit aussi de la porcelaine dès 1760. En 1766 toutefois, à la mort du roi Stanislas Leczinski, duc de Lorraine, le pays revient à la France, et le privilège de la manufacture de Sèvres entrave la fabrique, qui doit se restreindre à la porcelaine ordinaire, tout au plus d'une seule couleur, renoncer aux figures, et ne produire que des vases.

Cependant, après que Beyerlé a vendu en 1770 son fonds au comte de Custine, qui le place sous la direction de François Lanfrey, on reprend la fabrication de la porcelaine de luxe et c'est alors que l'on crée ces charmants biscuits de porcelaine, d'après les modèles de Cifflé et de Lemire. A Custine, qui meurt tragiquement en 1793, succède Lanfrey, jusqu'en 1821, date de son décès.

Nous ne suivrons pas ici l'histoire de cette manufacture au XIXe siècle; peu avant 1895 les modèles et les moules furent vendus aux enchères et dispersés [1].

Anciennement, les biscuits de Niederwiller sont rarement marqués; plus tard, le nom de Niderviller paraît en relief sur une bande, que montre notre exemplaire. Les deux C entrecroisés, parfois surmontés d'une couronne, que l'on voit sur le piédestal, sont la marque de Custine [2], qui correspond bien à la date de ce monument, exécuté entre 1780 et 1793.

* * *

L'ouvrage d'ensemble sur l'activité de cette fabrique lorraine, œuvre de M. Karl Rœmmich, annoncé en 1914 [3], n'a pas paru. Comme l'auteur a pu utiliser les précieux documents de l'atelier, le livre contenant la liste des modèles avec les noms de leurs auteurs [4], peut-être qu'on y trouverait la mention de notre groupe et le nom du modeleur qui a transposé en figurines le monument d'Argand.

M. Hantz, rappelant que Clodion a travaillé à Niederwiller de 1795 à 1798 [5], suppose que le groupe serait son œuvre, ou qu'il y aurait mis la main; il trouve la confirmation de son hypothèse dans le style de la tête de l'enfant et dans d'autres détails. Cette supposition est toute gratuite; il faut plutôt attribuer l'œuvre à un des nombreux modeleurs qui travaillent vers 1780 à Niederwiller.

Il y a déjà, entre l'original d'Argand et la gravure de Barbier et Guttenberg, des différences que nous ne pouvons plus apprécier avec certitude.

[1] Ujfalvy, *op. l.*, p. 28, note 2.

[2] Jacquemart, *op. l.*, III, p. 81; Ujfalvy, *Les biscuits de porcelaine*, p. 47; id., *Petit Dictionnaire*, p. 29; il semble que Custine possède Niederwiller avant 1780, puisque sa marque paraît déjà en 1774, Jacquemart, *l. c.*

[3] Karl Rœmmich, *Niederweiler Fayence und Porzellan*, publication faite au nom de la *Gesellschaft fur lothringische Geschichte und Altertumskunde*, signalé par M. Heuser, *Der Cicerone*, 1914, p. 56.

[4] Heuser, p. 55-6.

[5] Lamy, *op. l.*, p. 143, s. v. Michel.

Ce sont, aussi, entre la gravure et le groupe en biscuit, de sensibles divergences de détails:

Gravure de Guttenberg	*Groupe de Niederwiller*
Rousseau est drapé à l'antique; le vêtement à manches longues descend jusqu'aux pieds.	Le vêtement a des manches courtes, s'arrête aux genoux; les plis sont autrement disposés.
L'attitude est un peu affaissée; les traits du visage sont ceux d'un vieillard.	L'attitude est plus droite et énergique; les traits du visage sont plus jeunes.
Le bras droit est plié au coude, éloigné de l'enfant.	Le bras droit est tendu, rapproché de l'enfant.
Les chaînes qui unissent Rousseau à Emile sont très apparentes. L'une d'elles lie Emile au pied droit de son maître. Les deux pieds de celui-ci posent sur la chaîne qui joint Emile à la terre.	Le modeleur a dissimulé les chaînes. Il a même supprimé celle qui unit Emile au pied de Rousseau. Le pied gauche de celui-ci pose seul sur la chaîne joignant Emile au sol.
L'enfant est tourné presque de profil.	L'enfant est presque de face.
La tête est réaliste, elle est peut-être le portrait du jeune Argand.	Sa tête a la grâce impersonnelle des figurines du XVIIIe siècle.
Le traîneau est presque de face.	Le traîneau est de profil.
La main gauche de l'enfant repose à plat sur le traîneau. Le bras droit est levé pour frapper.	La main gauche de l'enfant tient la cheville. Le bras droit est moins levé.
Le vêtement laisse la poitrine à moitié nue.	L'enfant est vêtu différemment.
On distingue des feuilles à ses pieds.	Pas de feuillage à ses pieds.
La scène d'école s'inscrit dans un cartouche brisé, à volutes, entouré de fleurs et de ronces.	La scène d'école s'inscrit dans un médaillon sans volutes; les fleurs sont supprimées; il ne reste au bas que les ronces autrement disposées. La brisure du médaillon a une autre direction.

La scène d'école est confuse; on distingue le mur de fond, avec une fenêtre, un abécédaire; un second pupitre avec trois élèves assis.

Le modeleur a supprimé ces détails et a modifié un peu les attitudes des maîtres et des écoliers subsistants.

Relief de l'Opinion.

On n'aperçoit plus le fond avec la mer, les vaisseaux, les amours sonnant de la trompette, et ces curieuses embouchures de trompettes qui surgissent à droite du trône. Les rochers sur lesquels se tiennent les personnages sont aussi différemment disposés.

D'une façon générale, la composition du biscuit de Niederwiller est bien supérieure. Le modeleur a supprimé des détails inutiles, même étranges. Il a mieux équilibré le groupement des personnages: Rousseau occupe le centre, et l'enfant et le médaillon se font pendant de chaque côté, alors que, dans la gravure, le philosophe et le cartouche constituent une lourde masse rejetée vers la droite. Ces imperfections témoignent que la gravure reproduit assez fidèlement le monument primitif. Argand n'est pas un sculpteur, mais un orfèvre; il conçoit son œuvre en homme épris de minuties, sans chercher un heureux balancement des masses. Ces défauts, le modeleur les a évités; sous sa main, la lourde composition de jadis devient légère et charmante.

* * *

En résumé, le monument d'Argand a la filiation suivante:

1. Monument d'Argand, créé en 1778, disparu après 1798.

En gravure:

2. Gravure de Barbier et Guttenberg, 1783.
3. Gravure de Tœpffer, date incertaine.

En ronde bosse:

4. Copie réduite en terre cuite pour M. Pigott, avant 1786.
5. Copie réduite en terre cuite pour un propriétaire de Berne, avant 1786.
6. Statue de Rousseau, grandeur naturelle, dans une collection aux environs de Londres, avant 1786.
7. Copie de grandeur naturelle pour Le Camus, à Lyon, 1786-1787.

8–11. Copies réduites en figurines de biscuit, dans la fabrique de Niederwiller, dont quatre exemplaires sont connus.

* * *

Examinons maintenant le thème choisi par Argand, les idées qu'il a voulu exprimer plastiquement. Aucun détail n'est ici indifférent, chacun a son sens; c'est une véritable écriture figurée.

Comme le dit l'auteur, le monument « représente allégoriquement les principes d'éducation contenus dans le livre d'Emile »; il appartient à la série des œuvres nombreuses, en dessin ou en ronde bosse, qui célèbrent Rousseau, novateur en matière d'éducation [1], l'entourent d'enfants ou de mères donnant le sein. Combien charmant, pour ne citer qu'un exemple, le groupe en terre cuite dit « l'Education d'Emile », qui fut jadis attribué à Houdon, mais qui est l'œuvre de Moitte, élève de Pigalle, couronnée au concours de l'an III [2]! Revêtu d'une toge qui laisse son torse à découvert, Rousseau assis se penche légèrement en avant et regarde avec intérêt un tout petit enfant nu, faisant ses premiers pas.

Dans le groupe d'Argand, le philosophe pose la main gauche sur un livre, autour duquel s'enroule une guirlande de fleurs; c'est l'Emile, qui paraît maintes fois dans des compositions analogues [3].

* * *

Rousseau trace du précepteur qu'il veut donner à Emile un portrait idéal [4]. Il exige comme condition indispensable « qu'on ne nous ôtera jamais l'un de l'autre que de notre consentement. Cette clause est essentielle, et je voudrais même que l'élève et le gouverneur se regardassent tellement comme inséparables, que le sort de leurs jours fût toujours entre eux un objet commun. » Ce lien nécessaire, Argand le symbolise par la chaîne qui unit Emile au pied droit de son précepteur, détail que le modeleur de Niederwiller a supprimé.

* * *

Ce n'est point ici un gouverneur quelconque, c'est Rousseau lui-même, le pédagogue par excellence, l'éducateur d'Emile.

Argand veut — ses lettres au marquis de Girardin en font foi — lui donner des traits aussi ressemblants que possible. La tête, il la modèle en utilisant « une bonne copie d'un portrait fait par Liotard, célèbre peintre [5], plusieurs estampes, une médaille, un petit buste d'ivoire, et, outre cela, son profil que je surpris de mon mieux dans un voyage que je fis à Paris en 1776; avec ces secours et une grande complaisance du sculpteur à faire et défaire jusqu'à ce que je fusse content ». Mais son premier essai ne le satisfait pas. « Pour changer la tête, mon sculpteur m'assure qu'elle serait aussi solide que celle qui y est à présent » [6]. Afin de pouvoir opérer cette modification,

[1] Girardin, *Iconographie de J. J. Rousseau*, p. 97, nº 449; 98, nº 455,; 100, nº 466; 89, nº 422, etc.

[2] Buffenoir, *Les portraits de J. J. Rousseau*, p. 220 sq., pl. 47; Girardin, *op. l.*, p. 274, nº 1180.

[3] Ex. groupe de Moitte, Buffenoir, *op. l.*, p. 220; statuette attribuée à Houdon, p. 225, pl. 50; Girardin, *op. l.*, p. 126, nº 552; 35, nº 122; 92, nº 436; 98, nº 455, etc.

[4] Nous citons d'après les *Oeuvres complètes*, édition de Genève, 1782, *Emile*, tome I, p. 49 (Livre I).

[5] Sur le portrait de Rousseau par Liotard, Buffenoir, *op. l.*, p. 110

[6] *Annales*, p. 134.

il demande au marquis de Girardin, le 12 février 1779, une épreuve du moule fait par Houdon, le 3 juillet 1778, immédiatement après la mort de Rousseau [1]. « A présent Monsieur, je viens de lire dans une Gazette littéraire que vous avez fait prendre le moule de la tête de l'illustre défunt. Serait-il besoin d'en dire davantage ? Ah ! si c'était possible que je pusse avoir une empreinte de son visage seulement, soit en plâtre, soit en terre ou en cire, que je pusse avoir ses traits enfin ! » [2] Le marquis de Girardin répond le 27 février de la même année et il semble qu'il acquiesce à ce désir, puisque le 30 juillet, Argand lui écrit: « Je reçus bien l'honneur de la vôtre, Monsieur, du 27 février dernier et je compte être pleinement satisfait sur le désir d'avoir la tête de M. Rousseau, puisque M. Boin m'a fait part qu'il y avait six bustes d'emballés pour notre ville [3] ». L'un d'eux utilisait-il le moulage de Houdon, selon le désir d'Argand, quoique M. Buffenoir pense qu'il n'y en ait eu qu'un unique exemplaire, jamais répété, lequel est actuellement la propriété de M. le Dr Julien Raspail [4] ? Les autres portraits s'inspiraient-ils de Houdon [5] ? Il est difficile de le dire. Il semble bien que les six étaient destinés à Argand et qu'il les ait reçus, puisque l'inventaire après décès [6] mentionne:

41. un buste de Rousseau;
42. un buste du dit;
43. quatre dits.

Que sont-ils devenus ?

On peut donc croire qu'ayant obtenu satisfaction, Argand changea la tête primitive du monument, et la fit modeler de façon plus fidèle. Rousseau était « très ressemblant », dit Rosalie de Constant.

* * *

La gravure de Guttenberg répéte-t-elle fidèlement la tête du monument d'Argand ? On ne saurait l'affirmer, mais cela est vraisemblable.

Le portrait s'inspire sans doute des bustes que Houdon fit du philosophe [7]. Dès 1778, il le montre, non avec la perruque et le costume du temps, comme dans ses bustes en terre cuite [8], mais nu-tête, les cheveux ceints d'une bandelette, vêtu d'une

[1] Sur le masque mortuaire de Rousseau par Houdon, Buffenoir, *op. l.*, p. 188 sq.
[2] *Annales*, p. 134.
[3] *Ibid.*, p. 137.
[4] Buffenoir, *op. l.*, pl. 39; le masque mortuaire du Museum d'Histoire naturelle de Paris, dont un moulage se trouve au Musée de Montmorency, ne serait pas celui de Rousseau, *ibid.*, p. 196; Girardin, *Iconographie de J. J. Rousseau*, p. 280, nº 1208.
[5] Buffenoir, p. 201 sq. Les portraits de Rousseau par Houdon.
[6] Inventaire de Sr Jacques Argand, maître horloger, citoyen, du 14 septembre 1782. Me Bernier, notaire. Ms. Archives de Genève.
[7] Buffenoir, *La Révolution française*, 1919, p. 332.
[8] Buffenoir, *op. l.*, p. 202 sq.

draperie, en héros antique [1]. Un autre portrait de cet artiste, où Rousseau est nu-tête, avec les cheveux courts et plats, sans bandeau, exposé au Salon de 1789 [2], existe antérieurement, témoin l'exemplaire du Musée des Arts décoratifs de Paris, qui porte la date 1778 [3]. Il y a, entre ces images par Houdon, surtout la dernière, et le Rousseau de la gravure et du groupe de Niederwiller (*fig. 5*), une indéniable ressemblance, et nul doute qu'Argand ne s'en soit inspiré, comme le modeleur lorrain.

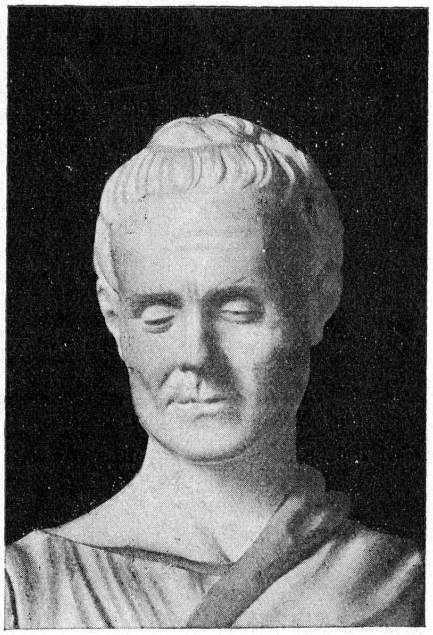

Fig. 5. — Tête de J.-J. Rousseau, d'après le biscuit de Niederwiller au Musée d'Art et d'Histoire de Genève.

* * *

Aux pieds de Rousseau, le jeune garçon est Emile, tel que le conçoit le philosophe. Il est dans « le plus dangereux intervalle de la vie humaine, celui de la naissance à l'âge de douze ans » [4]. Il n'a pas « six ans », comme le dit Sophie Laroche; plus exactement, il a « neuf à dix ans » [5], l'âge que Rousseau lui donne volontiers dans cette première partie de son éducation [6]; c'est « un enfant de dix à douze ans, vigoureux, bien formé pour son âge » [7]. C'est aussi l'âge du jeune Jean-Robert Argand, qui a 10 ans en 1778, au moment où son père conçoit son groupe; c'est lui le « nouvel Emile philosophant à dix ans » (Argand), dit Emile-Argand, ou Argand-Rousseau.

* * *

Emile est vêtu d'une tunique à l'antique, lâche, qui laisse libre le jeu des membres. Car Rousseau proscrit tout ce qui contraint la nature, condamne les vêtements ajustés, gêne pour le corps [8]. « Les membres d'un corps qui croît doivent être tous au large dans leur vêtement; rien ne doit gêner leur mouvement, ni leur accroissement; rien de trop juste, rien qui colle au corps, point de ligature ». Il veut aussi qu'Emile soit nu-tête et nu-pieds, comme ici.

* * *

[1] *Ibid.*, p. 215, pl. 43.
[2] *Ibid.*, p. 217, pl. 45.
[3] *Ibid.*, p. 218, pl. 42.
[4] *Emile*, tome I, p. 167, livre II.
[5] *Année littéraire*, IV, 1779, p. 333.
[6] *Emile*, tome I, p. 179, 238, 168, 373, livre II.
[7] Cf. le portrait physique d'Emile, tome I, p. 373, sq., livre II.
[8] Tome III, p. 321, 323, livre V; tome I, p. 269, 274, livre II.

L'enfant « a l'air de faire quelque chose d'utile et d'en être heureux » (Rosalie de Constant): il construit un petit traîneau. Emile est élevé à la campagne [1], loin des livres néfastes [2], et c'est aussi à la campagne, aux Pâquis, que vit le jeune Argand. « Je suis citoyen de Genève, dit son père, mais habitant de la campagne depuis nombre d'années. » Son fils y reçoit l'enseignement de la Nature, les leçons de l'expérience que recommande Rousseau [3], l'éducation visuelle, où le signe ne doit jamais être substitué à la chose [4]. Il n'ignore pas les travaux manuels [5]; vainqueur des préjugés, il apprend de bonne heure un métier, et manie la scie et la hache [6]. S'il travaille ici à son petit traîneau, c'est que Rousseau conseille avant tout la menuiserie à son élève [8]. Lors de la visite de Sophie, Emile scie une planche et achève une mortaise, ciseau dans une main, maillet dans l'autre [9], épisode illustré par Devéria [10]; sur la gravure de Cochin en frontispice de l'Emile, « L'Education de l'homme commence à sa naissance », l'enfant rabote une planche sur un établi, écoutant les conseils de son maître [11]. Cet enseignement tout utilitaire est en même temps un plaisir; Emile achève son petit traîneau qui servira à son délassement; travail et jeu fortifient son corps [12]. Nous aimons à croire que le petit Argand a manié comme Emile les outils du menuisier et c'est peut-être pour cette raison que l'inventaire des biens de son père mentionne « un hasard de divers outils pour charpentier ».

* * *

« L'instituteur favorise les jeux et les plaisirs de son élève, les environne de chaînes qu'il soutient avec des fleurs, pour que l'enfant n'en sente pas le poids. Il ne sépare pas le plaisir d'avec l'instruction. Il est lié à son élève à la manière des esclaves en signe de l'assujettissement qu'il doit consacrer à l'enfant. Une plus grosse chaîne rampe sur le piédestal et lie l'enfant à la nature. C'est celle de la Nécessité, avec laquelle il le maintient dans la seule dépendance des choses, afin qu'il ne rencontre jamais que des obstacles physiques, et que le frein qui le retient soit la force et non l'autorité ».

« Le grand principe de M. Rousseau, dit l'Année littéraire, que l'on sait être une soumission absolue à la nécessité, est représentée par une chaîne plus grosse que les chaînes morales dont j'ai parlé; elle rampe sur un piédestal et se divise en plusieurs

[1] Tome I, p. 174, livre II.
[2] *Ibid.*, p. 238, livre II.
[3] *Ibid.*, p. 246, livre II.
[4] Tome II, p. 19, livre III.
[5] Tome I, p. 268, livre II; tome I, p. 80, livre III.
[6] *Ibid.*, p. 103, 109, livre III.
[7] *Ibid.*, p. 118, livre III.
[8] *Ibid.*, p. 120.
[9] Tome IV, p. 99, livre V.
[10] Girardin, *Iconographie des œuvres de J. J. Rousseau*, p. 162, nº 9.
[11] Girardin, *op. l.*, p. 94, nº 439; *Nos Anciens*, 1913, pl.
[12] Tome I, p. 63, 47 sq., livre III.

bouts, qui ont chacun des formes différentes, mais qui tous peuvent être arrêtés par des obstacles plus ou moins difficiles à vaincre. Comme ces obstacles ne doivent venir que de la nature, aussi sont-ils attachés au piédestal, qui représente la Terre; cette chaîne sort, comme les autres, de dessous la draperie et au lieu de la rendre légère et insensible comme les autres, la grande figure a le pied dessus, avec un air de vouloir l'appesantir encore et pourtant de manière que l'enfant en sente l'effet, sans s'apercevoir de l'action qui le cause. »

Ce sont là de claires allusions. Rousseau parle souvent des chaînes dont l'éducation charge l'enfance [1] et que lui impose la nature. «D'autre part, qui ne voit que la faiblesse du premier âge enchaîne les enfants de tant de manières qu'il est barbare d'ajouter à cet assujettissement celui de nos caprices, en leur ôtant une liberté si bornée, de laquelle ils peuvent si peu abuser, et dont il est si peu utile à eux et à nous qu'on le prive ? » [2]. Il faut à l'enfant « une liberté bien réglée. On l'enchaîne, on le pousse, on le retient avec le seul lien de la nécessité, sans qu'il en murmure; on le rend souple et docile par la seule force des choses » [3]. L'enfant est enchaîné, car « les enfants ne jouissent, même dans l'état de nature, que d'une liberté imparfaite, cette liberté est bornée par leur faiblesse » [4]. L'obéissance ne doit pas être commandée à l'enfant, car elle entraîne la crainte du châtiment [5]; elle s'impose par la force même des choses [6]. Le seul joug est celui de la nécessité [7]. « Ne lui commandez jamais rien, quoi que ce soit au monde, absolument rien. Ne lui laissez pas même imaginer que vous prétendiez avoir aucune autorité sur lui. Qu'il sache seulement qu'il est faible et que vous êtes fort, et que par son état et le vôtre, il est nécessairement à votre merci; qu'il sente de bonne heure sur sa tête altière le dur joug que la nature impose à l'homme, le pesant joug de la nécessité, sous lequel il faut que tout être fini ploie; qu'il voie cette nécessité dans les choses, jamais dans le caprice des hommes; que le frein qui le retient soit la force et non l'autorité [8]»... «Rien faire par obéissance, mais seulement par nécessité; ainsi les mots d'obéir et de commander seront proscrits de son Dictionnaire encore plus que ceux de devoir et d'obligation; mais ceux de force, de nécessité, d'impuissance et de contrainte y doivent tenir une grande place » [9].

On voit quels sont les passages de l'Emile qui ont inspiré Argand, lui ont suggéré les chaînes dont il charge son enfant et le commentaire dont il accompagne la gravure de Guttenberg.

* * *

[1] Tome I, p. 122, livre II.
[2] *Ibid.*, p. 152, livre II
[3] *Ibid.*, p. 163, livre II.
[4] *Ibid.*, p. 140-1.
[5] *Ibid.*, p. 158-9, livre II.
[6] *Ibid.*, p. 142.
[7] *Ibid.*, p. 143-4, 160.
[8] *Ibid.*, p. 160-1.
[9] *Ibid.*, p. 153-4.

Sur le piédestal du monument, voici l'Opinion. « L'instituteur entraîne son élève loin d'elle et lui dit: L'Opinion est le tombeau de la vertu chez les hommes; la mère au contraire conduit sa fille rendre hommage à cette reine du monde, et lui dit: L'Opinion est le trône de la vertu chez les femmes ».

L'Opinion est une reine couronnée, assise sur son trône, soufflant dans la triple trompette de la Renommée; dans le ciel, des Amours trompettent à qui mieux mieux, et une triple embouchure de trompe sort encore du trône. Dans le fond, la mer et ses vaisseaux. Au premier plan, sur le roc où se dresse le trône, la mère et la fille s'avancent à gauche, à droite l'instituteur emmène son élève. Le modeleur de Niederwiller, on l'a dit, a quelque peu simplifié cette scène.

« Du sein de tant de passions diverses, dit Rousseau, je vois l'opinion s'élever un trône inébranlable et les stupides mortels asservis à son empire, ne fonder leur propre existence que sur les jugements d'autrui » [1].

Pour Rousseau, l'éducation de la jeune fille diffère de celle du jeune garçon [2]; l'homme et la femme ne doivent pas se comporter de même vis-à-vis de l'opinion publique. La femme doit lui être docile: « La conduite de la femme est asservie à l'opinion publique, sa croyance est asservie à l'autorité » [3]; coquette de nature [4], elle doit chercher à plaire, aimer à se parer, toutefois avec modestie et bon goût, comme le font Sophie et sa mère [5]; c'est pourquoi, sur le relief, la mère et la fille sont vêtues à la mode du temps.

En revanche, l'homme doit se libérer de cette tutelle. « Prenez le contrepied de l'usage et vous ferez presque toujours bien [6]»... «Pour ne rien donner à l'opinion, il ne faut rien donner à l'autorité» [7]... «Pour régner par l'opinion, commencez par régner sur elle » [8]. C'est pourquoi, librement vêtus à l'antique, le précepteur et son élève se détournent avec horreur de cette reine.

Argand répète les mots mêmes de Rousseau: «L'homme en bien faisant ne dépend que de lui-même et peut braver le jugement public, mais la femme en bien faisant n'a fait que la moitié de sa tâche, et ce que l'on pense d'elle ne lui importe pas moins que ce qu'elle est en effet. Il suit de là que le système de son éducation doit être à cet égard contraire à celui de la nôtre: *l'opinion est le tombeau de la vertu parmi les hommes et son trône parmi les femmes* » [9].

* * *

[1] Tome II, p. 159, livre IV.
[2] Tome III, p. 310, livre V.
[3] *Ibid.*, p. 355; cf. p. 372, livre V.
[4] *Ibid.*, p. 317, 339, livre V.
[5] *Ibid.*, p. 408 sq., livre V.
[6] Tome I, p. 168, livre II.
[7] *Ibid.*, p. 141, livre III.
[8] Tome II, p. 104, livre III.
[9] Tome III, p. 315, livre V.

Le livre d'Emile « brise et détruit les abus barbares de l'éducation scolastique », dit Argand. Celle-ci montre un sombre tableau dans le médaillon auquel s'appuie le philosophe et qu'ornent au bas, non plus des fleurs, mais des ronces symboliques. « On avait représenté les moyens d'instruction des Jésuites: les fouets et autres

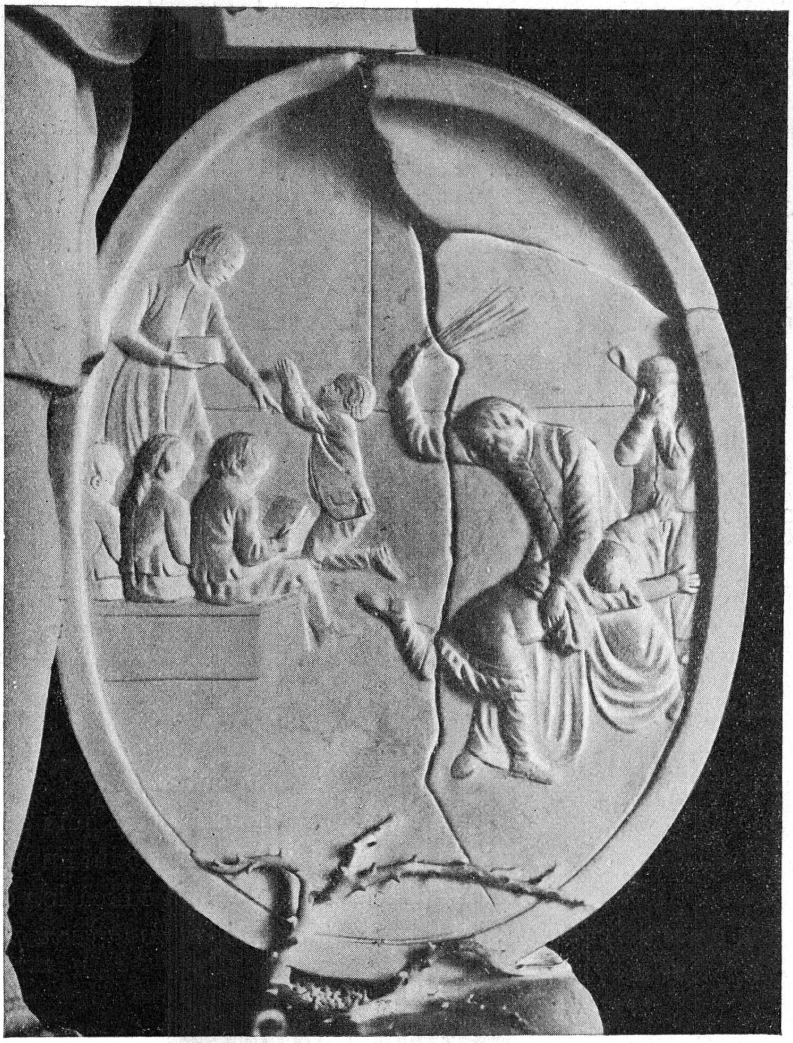

Fig. 6. — L'éducation scolastique, d'après le biscuit de Niederwiller au Musée d'Art et d'Histoire, Genève.

punitions corporelles, l'air sévère et menaçant, les pleurs, etc. » (Rosalie de Constant). A gauche, sur un banc, des écoliers vus de dos étudient sagement, sans oser lever les yeux de leurs livres. Devant eux, un de leurs condisciples, agenouillé, bras levés, supplie son maître de lui épargner la punition qu'il redoute; à droite, un autre, coiffé de l'infâmant bonnet d'âne, pleure, cachant son visage de ses deux mains.

Châtiment bénin en comparaison de celui que subit le malheureux écolier du premier plan ! culotte baissée, il se débat, lance ses bras en avant, mais en vain, car il est solidement maintenu par le jésuite qui, les verges levées, le frappe à coups redoublés (*fig. 6*).

* * *

Pour figurer l'éducation traditionnelle et scolastique, Argand n'a pas à se mettre en frais d'imagination: le thème est tout indiqué, car depuis des siècles, l'école est caractérisée par les châtiments qui y menacent les écoliers.

Le bonnet d'âne est souvent porté par les enfants sur les anciennes images. Qui ne connaît aussi la curieuse scène de Breughel le Vieux, l'Ane à l'école [1] ? Les monuments antiques ne veulent-ils pas déjà prouver que l'âne n'est pas tant l'élève que le maître, le philosophe, le grammairien [2] ? C'est sans doute par une tradition qui remonte aux fêtes des fous ou des ânes du moyen âge que l'on coiffe les écoliers paresseux du bonnet d'âne [3].

* * *

Mais ce qui symbolise mieux encore l'école, ce sont les verges que les maîtres tiennent en main, qu'ils portent à leur coiffure, qui sont suspendues au mur, ou dont ils aiment à se servir, au détriment du dos de leurs patients. Depuis la peinture de Pompéi [4] montrant un intérieur d'école, jusqu'au temps d'Argand [5], et bien plus tard

[1] Mæterlinck, *Le genre satirique dans la peinture flamande*, 2e éd., 1907, pl. XXXIX; Cabanès, *Mœurs intimes du passé*, 6me série, 1920, p. 287, fig.

[2] Ane vêtu en philosophe, Perdrizet, *Les terres cuites grecques d'Egypte de la collection Fouquet*, p. 149; Deonna, *Caricature ou rite*, Revue des études anciennes, 1924, p. 164; âne grammairien, *Anthologie grecque*, trad. éd. Hachette, I, 1863, p. 448, nº 399; âne comme maître d'école, lampe, Perdrizet, *l. c.*; Saglio-Pottier, *Dict. des Ant.*, s. v. Ludus, p. 1381, fig. 4648.

[3] A. J. Reinach, *Le Klapperstein*, p. 23, note 2.

[4] Pour l'antiquité: Saglio-Pottier, *Dic. des ant.*, s. v. Virga, p. 925; Collas, *Geschichte des Flagellantismus, I. Die Alte Welt*, 1912; id., *Das Flagellantismus im Altertum*, 1913.— Citons quelques monuments: *Scène d'école de Pompéi:* Reinach, *Répert. de peintures grecques et romaines*, p. 255; Baumgarten, *Die hellenistische-römische Kultur*, p. 115, fig. 64; *Dict. des ant.*, s. v. Ludus, p. 1380, fig. 4647. Cette peinture est souvent reproduite.— *Acteur comique*, tenant contre l'épaule gauche un paquet de verges, sans doute un maître d'école qui vient de s'approvisionner. Perdrizet, *Terres cuites d'Egypte de la collection Fouquet*, p. 154. — *Flagellations d'enfants*, sarcophages: Helbig-Toutain, *Guide dans les musées d'archéologie classique de Rome*, II, p. 93; *Wienerjahreshefte*, 1909, p. 221, fig. 112. — *Flagellations de Satyres*, Helbig-Toutain, *op. l.*, II, p. 290; Reinach, *Répert. de reliefs*, III, p. 465; *Bull. comm. arch. di Roma*, 1874, pl. II-IV (bisellium du Capitole); cf. Billiard, *La vigne dans l'antiquité*, p. 9, fig. 7. — *Flagellations d'esclaves*, vase de Locride, *Ath. Mitt.*, XIV, p. 151, fig.; Walters, *History of ancient Pottery*, I, p. 218, fig. 70; Glotz, *Le travail dans la Grèce ancienne*, 1920, p. 247, fig. 26; sarcophage, Reinach, *Répert. de reliefs*, III, p. 183, 6. — On trouvera d'autres exemples donnés par M. Bulard: Aphrodite, Pan et Eros, *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1904, p. 617.

[5] Corrections d'enfants, sur les monuments du moyen âge et des temps modernes; on trouvera de nombreuses reproductions dans l'ouvrage de Cabanès, *Mœurs intimes du passé*, série VI, 1920, p. 255 sq.; *id.*, tome III, p. 27, 37 fig., p. 125, fig.; Mæterlink, *op. l.* (2), p. 220, fig. 188; p. 284, fig. 212; Witkowski, *L'art chrétien, ses licences*, 1912, p. 9, fig. 14; Male, *L'Art religieux de la fin*

encore, les exemples sont nombreux, où l'on aperçoit un malheureux écolier, tendant aux coups la partie la plus charnue de son individu. Textes et illustrations attestent pendant des siècles l'emploi général de ce procédé éducatif, à l'école et dans la famille[1].

* * *

Tout jeune, Rousseau subit cette peine dont il garde un souvenir troublé. Mais, dans l'Emile, il s'élève contre les punitions corporelles. « L'âge de la gaîté se passe au milieu des pleurs, des châtiments, des menaces, de l'esclavage »[2]. Il ne faut infliger à l'enfant aucun châtiment[3], la punition doit être la conséquence naturelle et logique de l'action qu'il a commise[4].

La gloire d'avoir protesté contre ce régime brutal ne revient cependant pas à Rousseau, mais à des prédécesseurs déjà lointains, tels Montaigne, Rabelais[5]. «Vous n'oyez que des cris, et d'enfants suppliciés, et de maîtres enivrés en leur colère. Quelle manière pour esveiller l'appétit envers leurs leçons, à ces tendres âmes si craintives, de les y guider d'une tronque effroyable, les mains armées de fouets !... Combien leurs classes seraient plus décemment jonchées de fleurs et de feuilles, que de tronçons d'osier sanglants» ![6] A son tour, Rollin, dans son « Traité des Etudes », en 1726, incline à la douceur, demande de rendre l'étude aimable, et donne de judicieux conseils pour l'application des punitions[7].

Les protestations deviennent de plus en plus nombreuses dès la fin du XVIIme siècle[8], et dans tout le cours du XVIIIe siècle[9]. « On tourmente l'aimable enfance, s'écrie Mercier, vers 1782, on lui inflige des châtiments journaliers... Pénétrons néanmoins dans l'intérieur de ces petites écoles. On y voit couler des pleurs sur les joues enfantines; on y entend des sanglots et des gémissements; on y voit des pédagogues dont la vue seule inspire l'effroi, armés de fouets et de férules, traitant avec inhumanité le premier âge de la vie »[10].

* * *

du moyen âge en France, 1908, p. 326; relief d'Agostino dei Fonduti, Milan, jeux d'enfants, *Rev. de l'Art ancien et moderne*, 1913, I, p. 75, fig.; fresque de Benozzo Gozzoli, éducation de saint Augustin, REINACH, *Répert. de peintures*, II, 589.

[1] Sur le fouet comme moyen pédagogique: FRANKLIN, *La vie privée d'autrefois, Ecoles et collèges*, 1892, p. 234; CABANÈS, *Mœurs intimes du passé*, VI, 1920, p. 255 sq., Le fouet, instrument d'éducation au couvent et à l'école; *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, voir la table, s. v. Fouet, Orbilianisme; *L'éducation par les verges*, Lectures pour tous, 1902-3, p. 1061 sq.; COOPER, *Flagellation and the flagellants, or history of the Rod in all countries from the earliest period to the present time*, 1877, etc.

[2] Tome I, p. 89, livre I.

[3] *Ibid.*, I, p. 122, livre II.

[4] *Ibid.*, I, p. 163, 191, livre II.

[5] CABANÈS, *op. l.*, p. 292; COMPAYRÉ, *Histoire critique des doctrines d'éducation*, 3e éd., I, p. 108-9.

[6] *Essais*, éd. MÉNARD, 1827, II, p. 115.

[7] COMPAYRÉ, *op. l.*, I, p. 453-4; FRANKLIN, *op. l.*, p. 241.

[8] FRANKLIN, *op. l.*, p. 241.

[9] CABANÈS, *op. l.*, p. 314.

[10] *Tableau de Paris*, chap. 119, tome I, p. 48; FRANKLIN, *op. l.*, p. 235.

Sur le relief du monument conçu par Argand, les maîtres d'école sont des Jésuites. On leur a reproché l'invention de la fessée pédagogique [1], à tort, car c'était une mode générale, et bien antérieure à eux [2]. Il semble au contraire que ces éducateurs en aient compris les inconvénients; leur « Ratio Studiorum », publié en 1599, prescrit déjà de n'y recourir qu'à la dernière extrémité [3]; au reste, le plus souvent ils n'exécutent que par l'intermédiaire d'un correcteur laïque [4], si parfois ils se chargent eux-mêmes du châtiment, comme c'est le cas sur notre relief [5].

Cependant, on constate dans la seconde moitié du XVIIIe siècle une violente levée de boucliers contre l'habitude des Jésuites de fouetter leurs écoliers. Dès 1711, la mort du jeune de Boufflers à la suite d'une telle correction a soulevé l'opinion publique [6]. Mais les récriminations sont surtout bruyantes après 1762, date de l'expulsion des Jésuites de France. Un pamphlet anonyme paraît en 1763 à Genève, « Mémoires historiques sur l'orbilianisme et les correcteurs des Jésuites ». L'auteur cite de nombreux exemples de la violence et de la cruauté des Jésuites. « C'est en vain que les écoliers se jettent quelquefois à leurs genoux, aussi inexorables que les Manes, ces pédants n'ont jamais su pardonner » [7]. L'auteur place dans la bouche de l'un d'eux cette apologie du correcteur: « Enfin, c'est lui qui fait qu'en enseignant nous ne trouvons que des roses, ou tout régent, obligé de fesser lui-même, ne trouve parfois que des épines » [8]. Sous la gravure en frontispice du volume [9], qui représente une de ces exécutions, on lit ces vers:

Je suis plus maître dans ma classe
Qu'un monarque dans ses Etats.
. . . . . .
Quel plaisir d'être craint ! Je goûte des douceurs
A les faire souffrir, à voir couler leurs pleurs.
C'est cruauté, dit-on, vengeance, humeur, colère,
N'importe: étant jésuite, on a droit de tout faire ».

* * *

[1] Cabanès, *op. l.*, p. 265, 305.
[2] *Ibid.*, p. 306; Compayré, *op. l.*, I, p. 174.
[3] Compayré, *l. c.*; Cabanès, *op. l.*, p. 306; Franklin, *op. l.*, p. 240.
[4] Compayré, *op. l.*, I, p. 174; II, p. 214; *Mémoires historiques sur l'orbilianisme et les correcteurs des Jésuites*, Genève, 1763, p. 44, 142, 161; Frusta, *Der Flagellantismus und die Jesuitenbüchte*, 1860, Stuttgart.
[5] Compayré, *op. l.*, I, p. 176; Cabanès, *op. l.*, p. 311.
[6] Compayré, *op. l.*, II, p. 213.
[7] *Mémoires historiques sur l'orbilianisme*, p. 96.
[8] *Ibid.*, p. 140.
[9] Gravure reproduite par Cabanès, *op. l.*, p. 307.

En 1792, la Révolution française abolit le fouet dans les écoles publiques et privées, mais cet édit n'est guère observé et l'on peut citer de nombreux exemples, un peu partout [1], de l'emploi pédagogique du fouet au XIXe siècle. Aujourd'hui même, il n'a pas entièrement disparu des écoles anglaises, allemandes, et des familles. Qu'on lise les charmants ouvrages de Mme de Ségur, « Les malheurs de Sophie », « Un bon petit diable »; qu'on lise, plus près de nous, les souvenirs d'enfance de Vallès [2], de Stanley [3], du dessinateur Willette [4], de l'écrivain Maxime Gorki [5], les nouvelles de Machard, qui célèbrent l'enfant des rues parisiennes [6], de Pergaud, racontant les jeux des petits campagnards [7]...

* * *

Fréquemment traité par les artistes de tous les temps, ce thème est parfois transposé par eux dans le monde mythologique. Un artiste grec modèle déjà l'enfant Eros peureusement accroupi aux pieds de sa mère Aphrodite qui, sandale en main, s'apprête à le corriger [8]. Voici que Lemire montre « Vénus fouettant l'Amour », statuette pour les modeleurs de Niderviller [9], et que Clodion traite le même motif en un médaillon de terre cuite [10]. « L'Amour fessé », n'est-ce pas encore le titre d'un récent roman [11], le motif de dessins [12] ?

* * *

En montrant l'intérieur d'une école de Jésuites, Argand s'associe aux protestations de son temps. Il les connaît; peut-être a-t-il lu le pamphlet qui a fait tant de bruit, les « Mémoires historiques sur l'orbilianisme » parus à Genève, dont certains passages semblent être le commentaire de l'image; on y retrouve l'enfant qui supplie, tombé à genoux, les épines opposées aux roses [13]. L'auteur du pamphlet recommande la lecture des conseils que Rollin donne en matière de châtiments, dans son ouvrage « De la manière d'enseigner et d'étudier les Belles-lettres »; précisément cet ouvrage figure parmi les volumes qu'Argand possède, inventoriés après son décès [14].

* * *

[1] Cabanès, *op. l.*, p. 320 sq.
[2] Jules Vallès, *Jacques Vintras. L'Enfant*, 1900.
[3] Stanley, *Autobiographie*, I, 1911.
[4] Willette, *Feu Pierrot*, 1919.
[5] Maxime Gorki, *Ma vie d'enfant*, 1921.
[6] Machard, *Le syndicat des petits fessés*; *Bout de Bibi, enfant terrible*, 1919, p. 159, etc.
[7] Pergaud, *La guerre des boutons. Roman de ma douzième année*, 1912.
[8] Reinach, *Rev. arch.*, 1903, I, p. 205, pl. III; *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1904, p. 617, 629.
[9] Lamy, *Dictionnaire des sculpteurs français du XVIIIe siècle*, p. 55, s. v. Lemire.
[10] *Ibid.*, p. 146.
[11] Ch. Derennes, *L'Amour fessé*, 1906; le titre est emprunté à un tableau décrit dans le livre; on y voit des Satyres fouettant l'Amour enchaîné au socle qui porte la statue de Vénus, p. 59, 237.
[12] *La vie parisienne*, 15 avril 1922, p. 297.
[13] *Op. l.*, p. 178.
[14] Ms. Archives d'Etat, Genève.

Mais le choix de ce thème a une signification plus générale. D'une part, c'est la libre éducation que Rousseau donne à Emile et qu'il souhaite pour tous les enfants, sans autre contrainte que celle de la nature; c'est la vie en plein air, occupée aux travaux manuels. De l'autre, c'est l'éducation scolaire, avec ces livres que Rousseau déteste, dirigée par des religieux. L'éducation laïque s'oppose à l'éducation religieuse. Dès la publication de l'Emile, en 1762, la lutte éclate entre les deux conceptions [1]. L'an suivant, en 1763, La Chalotais publie son « Essai d'éducation nationale, ou plan d'études pour la jeunesse », conçu dans cet esprit, dont Voltaire écrit à d'Alembert: « C'est un terrible livre contre les Jésuites, d'autant plus qu'il est fait avec modération » [2]. Et la lutte pour laïciser l'enseignement se poursuit longtemps encore [3].

* * *

L'Emile paraît en 1762. C'est précisément le moment où s'éteint la faveur dont jouissaient les Jésuites, et où les édits d'expulsion sont signés contre eux. En Portugal un édit royal, dès 1759, les a bannis et a aboli leurs écoles [4]; en 1762, ils subissent le même sort en France, « date mémorable dans l'histoire de la pédagogie française » [5]. C'est cette date qu'Argand veut glorifier, puisqu'elle voit naître la pédagogie de Rousseau sur les ruines de celle des Jésuites, et c'est pourquoi la scène d'école s'inscrit dans un médaillon brisé. « J'avais toujours senti que les Jésuites ne m'aimaient pas, dit Rousseau, parce que tous mes principes étaient encore plus opposés à leurs maximes et à leur crédit que l'incrédulité de mes confrères » [6].

Autres documents concernant Rousseau au Musée d'Art et d'Histoire.

Nous estimons utile de donner ici la liste des autres documents concernant J. J. Rousseau, que possède le Musée d'Art et d'Histoire:

Peintures.

1. Portrait de Rousseau, *pastel de La Tour*. Possédé en 1763 par Coindet, légué au Musée de Genève en 1876 par le Dr Ch. Coindet.

Girardin, *Iconographie de J.-J. Rousseau*, p. 254, nº 1044; Buffenoir, *Les portraits de J. J. Rousseau*, p. 41 sq.; Gielly, *Pages d'Art*, 1923, p. 322.

Lettre de Rousseau à La Tour, accusant réception de son portrait, datée de

[1] Compayré, *op. l.*, II, p. 243, 227, 237, 217.
[2] *Ibid.*, II, p. 216.
[3] *Ibid.*, II, p. 205 sq. Les origines de l'esprit laïque dans l'éducation.
[4] *Ibid.*, II, p. 230.
[5] *Ibid.*, p. 207.
[6] *Confessions*, part. II, livre XL.

Môtiers, le 14 octobre 1764: « Oui, Monsieur, j'accepte encore mon second portrait... » Musée d'Art et d'Histoire. Don de M. P.-P. Plan. BUFFENOIR, *op. l.*, p. 36-7.

Copie anonyme à l'huile de ce pastel, au Musée historique de Versailles, GIRARDIN, *op. l.*, p. 248, nº 1010.

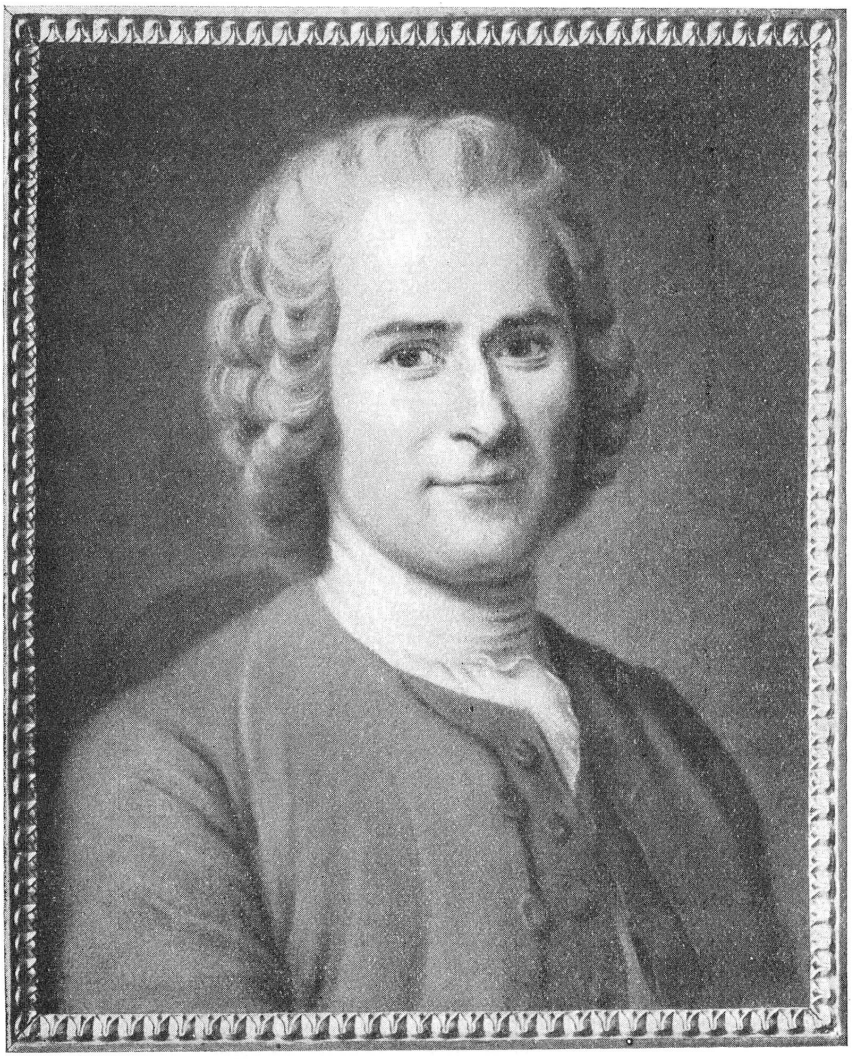

FIG. 7. — Maurice Quentin de la Tour. Portrait de J. J. Rousseau. Musée d'Art et d'Histoire, Genève.

2. Portrait de Rousseau, *miniature d'après La Tour*, par Mlle Henriette RATH [1], 1844-3.

[1] Sur Henriette Rath, RIGAUD, *Renseignements sur les Beaux-Arts à Genève*, p. 315 sq; *Nos Anciens et leurs œuvres*, 1910, X, p. 54, 70 (Crosnier).

Remis en 1920 aux Archives Rousseau. GIRARDIN, *op. l.*, p. 257, nº 1058; RIGAUD, *Renseignements sur les Beaux-Arts*, éd. 1876, p. 327:

« Mlle Rath a peint de forts beaux émaux; celui auquel elle tient le plus et qu'elle a toujours conservé est une copie du portrait de Jean-Jacques Rousseau peint par La Tour. Ce portrait est le meilleur que l'on ait de l'auteur de l'Emile. Il fut donné par Rousseau lui-même à Mme Delessert, mère de Benjamin, qui conserva toujours comme un précieux dépôt ce don de son ami. Mlle Rath le copia sous les yeux de Mme Delessert et en a fait depuis une seconde copie en grande miniature, qu'elle a donnée au Musée. » (Mémoire lu en 1849.)

Sculptures.

3. Portrait de Rousseau, moulage en plâtre, patiné en terre cuite, du *buste de Houdon*, avec la date 1778.

Nº 663 A. — BUFFENOIR, *op. l.*, p. 213; *Nos Anciens*, 1902, p. 56-7.

Autre exemplaire à la Bibliothèque Publique de Genève, GIRARDIN, *op. l.*, p. 272, nº 1172.

Une terre cuite, à M. Tronchin, BUFFENOIR, *op. l.*, p. 211.

4. Portrait de Rousseau, *buste en marbre*, par PRADIER, 1821.

Nº 675, 1906. — GIRARDIN, *op. l.*, p. 268, nº 1144.

Cf. la statue de Rousseau par PRADIER, dans l'Ile Rousseau, à Genève, GIRARDIN, *op. l.*, p. 90, nº 427; p. 273, nº 1176; BUFFENOIR, *op. l.*, p. 201; *Pages d'Art*, Genève, 1922, p. 132.

Elle a inspiré à Bozier un projet de monument, en 1878, GIRARDIN, *op. l.*, p. 102, nº 471.

5. Portrait de Rousseau, *médaillon ovale en marbre blanc*, avec buste du philosophe, signé: *Troy ft.* Provient de la collection du Dr E. Borgeaud, Lausanne.

Nº 4960. Déposé à la salle Rousseau, Bibliothèque Publique de Genève.

GIRARDIN, *Iconographie des œuvres de J. J. Rousseau*, p. 237, nº 1237*ter*.

6. Petits bustes en biscuit, nº 326, 6746.

Id., en terre cuite, nº 326 bis.

Id., en bronze, nº 5123, 8153, 8154.

Déposés à la Salle Rousseau, Bibliothèque Publique.

Médailles et plaquettes commémoratives, au Cabinet de Numismatique.

7. *Portraits:* par Bonneton (1762-1805), nº 2438, 2441; Antoine Bovy (1795-1877), 2436. Cf. Girardin, *op. l.*, p. 282 sq.; Thévenon (2e moitié du XVIIIe s.), 2450; Dumarest (1760-1806), 2443, 2445; Montagny (1789-1862), 2425, 2427, 2437; Dubois

(1re moitié du XIXe siècle), 2422, 2423; Bonneton et Richard (1832-1911), 2399; Rochard et Florian, 2402; Rodo de Niederhäusern, 56378; Wächter (1729-1789), 2415; Delrieu, 50706.

Non signés: 2405, 2408, 2433, 2418, 2449, 2435, 2421, 2409, 2405, 2419, 2430, 2432, 2417, 2447, 2448, 50813, 50720, 50721, 56377, 50811.

8. *Voltaire et Rousseau* par Dromard (1792-1858), 50817; Montagny et Caqué (1793-1881), 50806; Caunois (1787-1859), 2453; 50018. Cf. *Nos Anciens*, 1913, p. 81, fig.

9. *Plaquettes:* par Jacot-Guillarmot, 57415.

10. *Monuments:* non signé, 2451; par Antoine Bovy, 2429.

11. *Décorations du centenaire de 1878*, 2406, 2407, 2414.

Objets divers.

12. *Montre*, portant l'inscription gravée circulairement sur la boîte: J. J. Rousseau, Genève, 1766. Léguée par M. le pasteur Gaberel.

No 863. *Catalogue de l'art ancien, Exposition nationale de* 1896, no 154. Déposée à la Salle Rousseau, Bibliothèque publique de Genève.

Girardin, *Iconographie des œuvres de J. J. Rousseau*, p. 237, no 1307.

13. *Table.* Elle meublait la chambre habitée par J. J. Rousseau dans la maison de M. Roguin, à Yverdon. Donnée en 1846 par M. du Terreau, président du tribunal d'Yverdon.

No 565. Déposée à la Salle Rousseau, Bibliothèque Publique.

Girardin, *Iconographie des œuvres de J. J. Rousseau*, p. 237, no 1308.

14. Couvercle de boîte en buis, avec les portraits de Rousseau et de Voltaire, N. 649. Déposé à la Salle Rousseau, Bibliothèque Publique.

15. Boîte en corne avec vue du tombeau de Rousseau à Ermenonville, N. 927. Déposée à la Salle Rousseau, Bibliothèque Publique.

16. Tableau brodé, exécuté en 1818 par Mme de Lor: scène de la Nouvelle Héloïse. N. 4660.

17. Id., exécuté par la citoyenne Dufour, La Résurrection de Rousseau, N. 6758. Déposés à la Salle Rousseau, Bibliothèque Publique.

18. Bonbonnière vernie, portrait de Rousseau en pied, 8155. Id.

19. Plat en faïence, portrait de Rousseau, exécuté à l'Ecole municipale des Beaux-Arts, Classe de Céramique, 1878. Id.